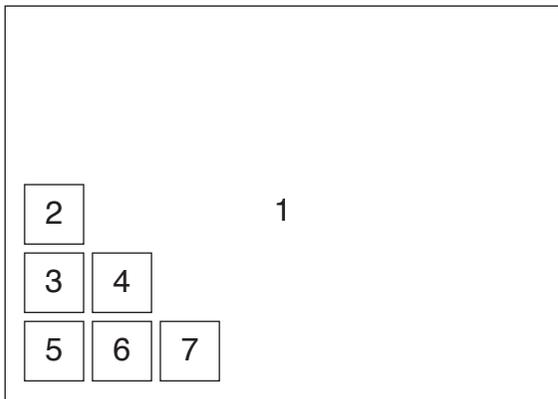




Etude sur les besoins en formation dans le secteur des activités de randonnées

Région PICARDIE - Année 2009





Crédits photos :
1 : CRT Picardie
2 : CRT Picardie/Nicolas Bruant
3 : CRT Picardie/Jean-François Plumecoq
4 : CRT Picardie/Benjamin Teissède/Com des images
5 : CRT Picardie/Robin François
6 : CRT Picardie/Lionel Pupin
7 : Handbike (Comité Régional Handisport de Picardie)

Sommaire

1. Le champ de l'étude	2
2. Les objectifs	2
3. La méthode	2
4. Présentation du BPJEPS « activités de randonnées »	3
5. Etat des lieux du secteur des activités de randonnées en Picardie	3
5.1 / Les formations du secteur en Picardie	3
5.2 / Les aspects touristiques de la région	3
5.3 / Les lieux de pratiques des activités de randonnées en Picardie	5
5.4 / Les aspects sportifs : clubs et licences	6
5.5 / L'enquête auprès des offices de tourisme	7
6. Les structures et les emplois	8
6.1 / Les types de structures proposant des activités de randonnées	8
6.2 / Résultats de l'étude statistique auprès des structures	9
6.3 / Synthèse des entretiens avec les responsables de structures	18
7. Les accompagnateurs	19
7.1 / Résultats de l'étude statistique auprès des accompagnateurs	19
7.2 / Synthèse des entretiens avec les accompagnateurs	25
8. Conclusions	26

- ↳ Etude réalisée sous la direction d'Audrey PERUSIN, chef du service emploi protection examen
- ↳ Recueil, analyse et traitement des données : Christèle WAGNER, consultante
- ↳ Rédaction et relecture du document : Christèle WAGNER, Audrey PERUSIN, Christophe LESAGE, référent sports nature, Matthieu LEFEUVRE, référent sports nature.
- ↳ Remerciements :
 - aux personnes ayant bien voulu consacrer de leur temps pour répondre aux questionnaires et entretiens
 - à la FROTSI ainsi qu'au Festival de l'Oiseau pour leur aide dans la réalisation de cette étude
 - aux membres du comité de pilotage qui ont participé



Dans le cadre général d'une forte croissance de la demande de loisirs en milieu naturel, la pratique d'activités de randonnées dans une optique de plaisir et de convivialité tient une place importante. Ce constat est particulièrement criant en région Picardie qui offre de réelles potentialités en la matière eu égard à la diversité de son territoire, le développement des sites de pratique des sports de nature, la progression significative du tourisme rural et de l'éco-tourisme.

Le développement de ces activités est de nature à favoriser la recherche de nouvelles compétences chez le personnel encadrant autour de l'animation sportive, l'aménagement du territoire, l'entretien des itinéraires de randonnées ou encore la découverte du patrimoine.

Pour répondre à ces besoins émergents, le ministère chargé des sports a créé en 2007 un diplôme d'Etat plurivalent ou brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation et du sport, spécialité « activités de randonnées ». Cette certification confère ainsi à ses titulaires des compétences reconnues dans les domaines sportifs, environnemental et touristique.

Dans ce contexte, la DRDJS de Picardie a réalisé une étude qui démontre l'opportunité de mettre en place des formations professionnelles pour l'encadrement des activités de randonnées sur son territoire. Cette étude précise les éléments qui pourraient être repris dans un cahier des charges, tant pour la mise en place d'un BPJEPS, que pour l'organisation de modules de formation continue.

Eric LEDOS

*Directeur régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Vie Associative*

1 | Le champ de l'étude

Les activités de randonnées se caractérisent par « un déplacement non motorisé, avec ou sans engins, en milieu rural et/ou périurbain sur un itinéraire ».

Elles peuvent se faire à pieds, à cheval, à vélo, en Canoë-kayak, en orientation...

Au vu des compétences attestées par le BPJEPS « activités de randonnées », le choix méthodologique a été de ne s'intéresser qu'aux randonnées à pieds, à vélo et en orientation.

Au sein de ces activités, les finalités varient : santé, découverte du territoire, sport, sensibilisation à l'environnement...

Ces pratiques de randonnées sont donc multiples avec des modalités très différentes ; de la balade nature pratiquée sur une demi-journée ou une journée sur une faible distance (rarement au-dessus de 5km) et où l'objectif est avant tout la découverte du territoire et de son environnement à la randonnée plus sportive sur une journée avec un objectif de dépense physique jusqu'à l'itinérance pratiquée sur plusieurs jours avec bivouac ou hébergement.

Cette étude s'intéresse à l'ensemble de ces pratiques, quelle que soient les finalités et les modalités.

Ces activités peuvent se faire de façon libre à l'aide de topoguides ou de cartes IGN sur des circuits balisés ou non ou bien avec un encadrement par un guide, moniteur, éducateur soit pour des raisons de sécurité, soit pour éduquer les publics à l'activité concernée, soit pour bénéficier d'explications aussi bien sur l'environnement que sur les aspects historiques, architecturaux, patrimoniaux du territoire traversé.

Dans la mesure où l'objectif de l'étude est de cerner les besoins de formation pour les personnes encadrant des activités de randonnée et les perspectives d'emploi dans ce secteur, l'étude ne traite pas de la pratique libre sans encadrement.

2 | Les objectifs

1. Identifier l'opportunité et la pertinence de l'échelon régional pour la mise en place d'un BPJEPS activités de randonnée en Picardie
2. ➔ Evaluer le nombre d'emplois et les types de profils de postes des professionnels ayant déjà une activité proche des compétences du BPJEPS activités de randonnées.
➔ Evaluer leur volonté / intérêt et leurs conditions / besoins pour s'inscrire dans une démarche d'acquisition de qualifications complémentaires et / ou supplémentaires
3. Evaluer et estimer le potentiel de création d'emplois possibles (sous toutes ses formes : reconversion, travailleur indépendant...) sur le territoire picard pour les futurs diplômés du BP JEPS activités de randonnées et recenser les besoins des employeurs potentiels en terme de compétences

4. Identifier la place et les articulations possibles du BP JEPS activités de randonnées dans le paysage des certifications existantes en Picardie liés aux activités d'encadrement de randonnée, de découverte de l'environnement, de découverte du patrimoine, d'aménagement et d'entretien d'itinéraires... et les rapprochements possibles avec les certifications existantes
5. Identifier les modalités de formation à mettre en œuvre au vu du constat sur l'employabilité : formation continue, zones de recrutement, possibilité de recours à la Validation des Acquis de l'Expérience, orientations sur les compétences à développer, préconisation sur le positionnement de la formation (spécialisation)...

3 | La méthode

Phase 1 / Diagnostic

- Mener un inventaire des formations existantes en région sur le champ des activités de la randonnée et étudier les liens possibles avec le BPJEPS.
- Récupérer les informations en lien avec l'étude.
- Mener des entretiens avec les acteurs institutionnels et privés concernés par le développement de ces activités.
- Dresser un état des lieux des espaces de pratiques existants.

Phase 2 / Evolution des besoins en compétence

- Interroger les responsables des structures et leurs employés ayant déjà une activité professionnelle liée aux compétences du BPJEPS activités de randonnées.
- Interroger les responsables des structures potentiellement commanditaires de prestations de personnes titulaires de ce BPJEPS.
- Interroger les prestataires d'activités sportives ou de service en lien avec la randonnée (notamment les hébergeurs) et potentiellement employeur de nouveaux professionnels.
- Interroger les collectivités territoriales et autres porteurs de projets proches de ce domaine, notamment dans les zones d'attractivité touristique.

Phase 3 / Préconisations

- Place et l'articulation du BPJEPS par rapport aux autres qualifications existantes en région
 - Opportunité de mise en place d'une formation au BPJEPS ou d'autres formations plus adaptées
 - Pertinence de l'échelon régional par rapport aux zones de recrutement
 - Contenus et modalités de la formation
 - Nombre d'emplois susceptibles d'être créés
 - Structures susceptibles d'accueillir des stagiaires en formation
 - Nombre de stagiaires potentiels de la formation
 - Périodicité de renouvellement de la formation, le cas échéant
- Cette étude a démarré en avril 2008 et a duré neuf mois.

↳ Des entretiens auprès de :

- 46 acteurs institutionnels (membres du comité de pilotage, comités régional et départementaux du tourisme, fédération régionale des offices de tourisme, conseils généraux, parc naturel régional d'Oise Pays de France, CPIE, réseau bienvenue à la ferme, organismes de formation...,
- 25 employeurs
- 20 guides ou accompagnateurs

➤ Une enquête auprès des offices de tourisme et syndicats d'initiatives

➤ Un questionnaire a été adressé à 523 structures potentiellement employeuses et un autre à 131 personnes susceptibles d'encadrer des activités de randonnées

Un comité de pilotage qui s'est réuni à 3 reprises composés des représentants de :

- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Le Comité Régional Olympique et Sportif
- Le Comité Régional de Randonnée Pédestre
- La Ligue de Cyclotourisme
- La Ligue de Cyclisme
- La Ligue de Course d'Orientation
- Le comité régional de l'UFOLEP
- La Délégation Régionale au Tourisme
- La Direction Régionale de l'Environnement
- La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- L'association du Festival de l'Oiseau
- Le CREPS de Picardie
- Le Conseil régional
- Le Comité régional du tourisme
- Le Comité Départemental de Tourisme de la Somme

4 | Présentation du BPJEPS « activités de randonnées »

Le BPJEPS « activités de randonnées » est un diplôme d'Etat de niveau IV (bac). Caractérisé par sa plurivalence (sport, environnement, tourisme), il forme au métier d'animateur, accompagnateur ou guide attestant de compétences dans les domaines de :

- l'encadrement, en autonomie et en toute sécurité, de randonnées pédestres et cyclistes hors activités réglementées
- la découverte du patrimoine
- l'entretien, l'aménagement et la valorisation des itinéraires de pratiques

Ce diplôme n'est pas obligatoire pour l'encadrement des activités physiques et sportives de randonnées terrestres et s'inscrit donc prioritairement dans une démarche qualité. De ce fait, il doit être appréhendé dans un contexte plus large de certifications (cf l'annexe situé en fin de document précisant la liste des qualifications) et nécessite la sensibilisation et la mobilisation de multiples partenaires (mouvement sportif, collectivités territoriales, comité tourisme, CPIE, services de l'Etat ...).

Son titulaire est amené à exercer ses fonctions au sein de structures de petite taille généralement fortement implantées dans leur territoire (associations, entreprises rurales, sociétés commerciales, services publics ou régies municipales)

Le diplôme est délivré à l'issue d'un cursus de formation qui respecte le principe de l'alternance entre un centre de formation et une entreprise au sein de laquelle un tutorat pédagogique est instauré.

5 | Etat des lieux du secteur des activités de randonnées en Picardie

5.1 / Les formations du secteur en Picardie

Un repérage des formations sport, tourisme et environnement a d'abord été fait dans le RNCP¹, afin d'avoir une vision globale des nombreuses formations existantes dans les trois domaines. Nous avons sélectionné celles qui nous semblaient les plus proches de notre domaine d'étude. Par ailleurs, nous avons recherché celles qui étaient mises en place en région, certaines n'étant pas inscrites au RNCP, car elles sont locales.

Les niveaux de formation correspondent à la nomenclature de l'Education nationale : niveau V : CAP, BEP ; niveau IV : Baccalauréat ; niveau III : BTS, DUT, DEUG etc.

Le repérage des formations proches du champ du BPJEPS Activités de randonnée mises en place en Picardie et dans les régions limitrophes montrent que pour l'instant le besoin de formation n'est pas couvert.

5.2 / Les aspects touristiques de la région

Si elle ne compte pas parmi les plus visitées de France, (16^{ème} région française en termes de séjours et de nuitées, 13^{ème} région en matière d'offre pour les campings), la Picardie a cependant un potentiel d'activités de randonnées à valoriser et un réservoir de clientèle important, constitué, outre les acteurs locaux, de parisiens, des habitants des régions voisines ainsi que des étrangers : anglais, belges, néerlandais, allemands.

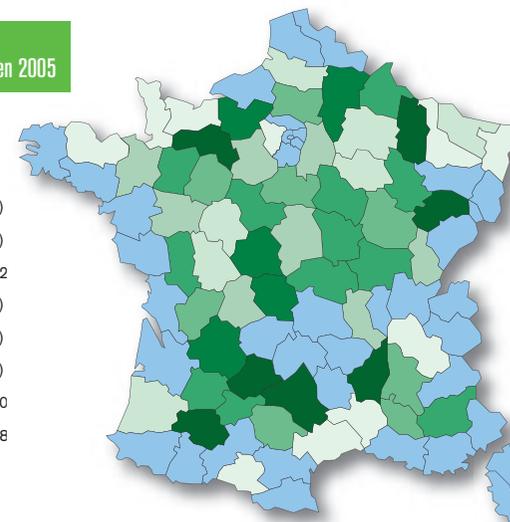
Elle est facilement accessible par les aéroports de Roissy et Beauvais (vols à bas prix), les autoroutes ainsi que la liaison TGV.

Les zones les plus attractives sont la Baie de Somme et le sud de l'Oise, mais l'Aisne a des atouts en terme de tourisme rural. De nombreux chemins et circuits y sont aménagés, entretenus, accessibles.

¹ Registre National des Certifications Professionnelles

Départements récepteurs
Poids du tourisme "rural" dans chaque département en 2005

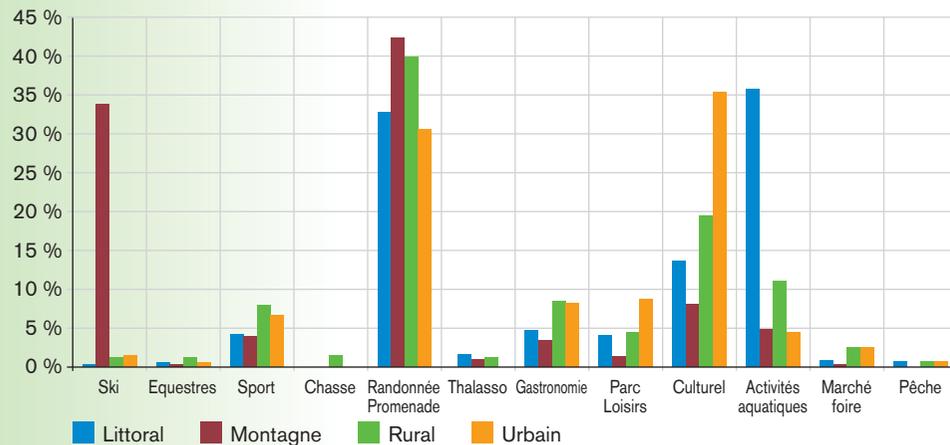
> 85 %	(7)
75 à 85 %	(5)
65 à 75 %	(12)
55 à 65 %	(8)
45 à 55 %	(8)
35 à 45 %	(7)
25 à 35 %	(10)
< 25 %	(38)



Source : Étude réalisée par la direction du tourisme, août 2006

Or dans l'espace rural, les touristes² viennent faire principalement des activités de randonnées, comme le montre le graphique ci-dessous, mais attention, rien n'indique que ces activités seront accompagnées...

Parts des principales activités déclarées par type d'espace



Source : Étude réalisée par la direction du tourisme, en août 2006.

Caractéristiques de la clientèle touristique :

La Picardie accueille une clientèle de proximité, française et étrangère, le plus souvent pour des courts séjours³.

Elle se répartit ainsi : 64% des nuitées sont françaises, 36% étrangères. La clientèle étrangère constitue donc un marché de choix pour le tourisme picard.

La clientèle française est de proximité venant de Picardie même et des régions limitrophes. On observe également un tourisme d'affaires dans la région important (55% de la clientèle).

La clientèle étrangère vient principalement de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne. Elle séjourne principalement dans l'Aisne et la Somme.

Autres caractéristiques de cette clientèle :

- Ce sont des clients plus âgés que la moyenne nationale en hiver et en été
- La clientèle est mixte (loisirs et d'affaires) de septembre à juin et essentiellement de loisirs pendant l'été
- La majorité vient pour des courts séjours (en été comme en hiver) avec cependant encore une forte saisonnalité ;

Les hébergements collectifs ou spécifiques aux activités de randonnées font défaut (Rando gîte⁴, gîte Panda⁵, situés sur des lieux stratégiques...). On trouve donc peu de circuits permettant d'organiser facilement des randonnées sur plusieurs jours.

² D'après l'étude réalisée par la direction du tourisme, août 2006, déjà citée, ce sont majoritairement des retraités, des employés et des ouvriers, des cadres puis des professions intermédiaires. Ils viennent le plus souvent à deux personnes.

³ D'après Les caractéristiques du tourisme en Picardie et les chiffres clef du tourisme, sur le site Internet du CRT de Picardie

⁴ Le Rando Gîte est principalement situé sur ou à proximité des circuits de randonnée. Par nature, il est implanté pour satisfaire l'itinérance sur plusieurs jours ou peut être situé au cœur d'un réseau de petites balades. Il possède un point d'informations exhaustif sur la balade et la randonnée : cartes et documentations diverses présentent de multiples suggestions pour découvrir le pays.

⁵ Les gîtes panda sont situés dans les parcs régionaux, nationaux et dans quelques sites naturels remarquables. Ils possèdent des équipements spécifiques : guides d'identification de la faune et de la flore locales, jumelles, documentation et cartes du parc et de ses environs... Dans le cadre d'une convention qui le lie au WWF et au parc naturel, le propriétaire du gîte s'engage à préserver les richesses naturelles remarquables de sa propriété ou à œuvrer pour la sauvegarde de celles qui entourent cette dernière. En outre, il doit pouvoir renseigner ses clients sur les possibilités de promenade et d'observation de la nature dans la région où il se trouve : circuits, réserves naturelles, sites protégés...

Pourtant, il pourrait être intéressant de créer des produits touristiques « responsables envers la nature et solidaires avec les habitants des régions traversées », reliant des sites intéressants par des gîtes adaptés.

D'après l'ONF la très grosse majorité des gens qui fréquentent la forêt ne s'éloigne guère de leur voiture. Les sentiers balisés leur permettent d'aller un peu plus loin. L'intérêt d'un accompagnement réside donc surtout dans la découverte du milieu, la convivialité et l'assistance possible. L'ONF a ainsi développé dans les Alpes un concept nommé Retrouvrance⁶ : un circuit alliant, à pied ou à vélo, des visites de sites, des rencontres avec des producteurs bio ou locaux, des repas composés de leurs produits, avec un hébergement dans des gîtes utilisant des énergies renouvelables et des sorties accompagnées ou des soirées à thème (contes, musique, traditions locales..).

L'étude de notoriété de la région réalisée pour le CRT montre que ce qui inciterait les touristes à venir, est tout d'abord :

1. La découverte de milieux naturels préservés,
2. La découverte du patrimoine architectural et notamment gothique
3. L'hébergement de charme à la campagne
4. La visite de parcs et jardins
5. Les qualités humaines des habitants
6. La découverte des lieux commémoratifs de la Guerre 14-18
7. La pratique d'activités de plein air

La Picardie offre donc un fort potentiel pour les activités de randonnées, mais aussi de découverte de son patrimoine naturel et culturel. Les circuits balisés facilitent la randonnée « en liberté », mais des sorties à thème peuvent être envisagées dans toute la région. Ainsi le canal à grand gabarit pourra aussi être l'occasion de sorties accompagnées afin d'expliquer les enjeux, le déroulement des travaux etc.

Les acteurs du tourisme souhaitent vivement voir se développer des animations sur le territoire. La limite réside dans la solvabilité de la demande. Pour l'instant, beaucoup d'activités se déroulent dans le milieu associatif, sportif, socioculturel et environnemental, mais ne permettent pas vraiment à des professionnels d'en faire leur métier à part entière. Cela constitue surtout un complément d'activité, comme souvent dans le sport, à caractère plus ou moins saisonnier.

Dès lors, on voit l'attrait qu'une offre de prestation d'activités de randonnées peut constituer pour la région.

⁶ Retrouvrance est une randonnée itinérante de six jours organisée par l'ONF dans les coins les plus reculés de la vallée du Büech, dans les Hautes-Alpes, à travers des chemins méconnus jusqu'à des villages abandonnés ou d'anciennes bergeries ou écoles ont été transformées en gîtes. Chaque soir, autour du feu, un guide de l'ONF raconte ce pays, son paysage, sa faune et sa flore, après un repas préparé à partir de produits du terroir et livré par les fermes auberges du coin.

5.3 / Les lieux de pratiques des activités de randonnées en Picardie

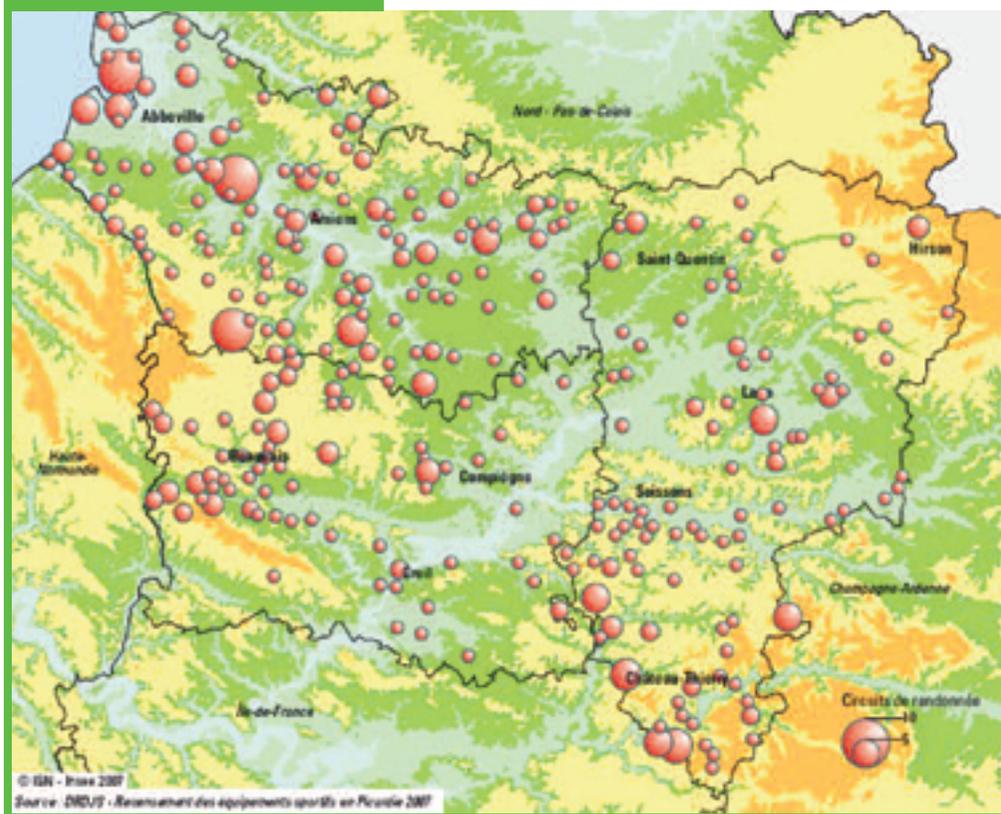
Par activités :

La randonnée pédestre

La Picardie est traversée par 16 GR (sentiers de Grande randonnées). Elle compte environ :

- 500 circuits de randonnées identifiés
- 16 000 km de chemins de randonnées
- 13 000 km de chemins inscrits dans les PDIPR

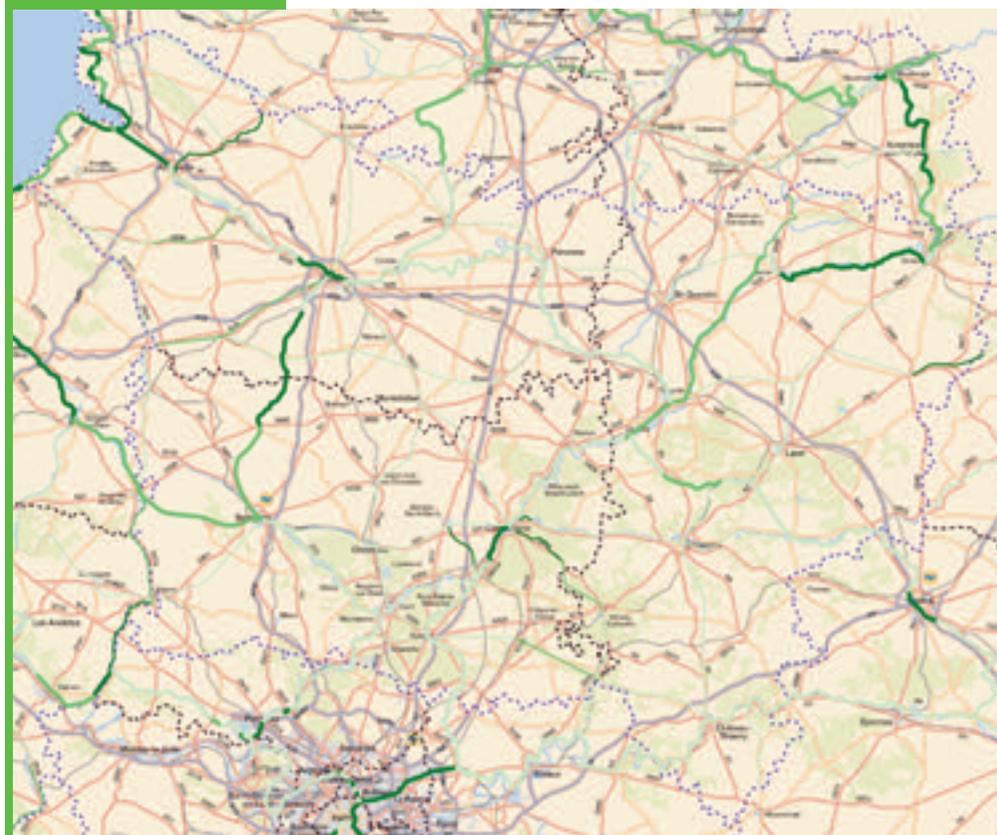
Localisation des circuits de randonnée en Picardie



Le vélo :

- 7 000 km de randonnée permanente de cyclotourisme
- 1 300 km de parcours VTT balisés
- 4 centres VTT labellisés (Oxyg'Aisne dans l'Aisne, Pays du Beauvaisis rural et forêt de Hez dans l'Oise, Ailly sur Noye dans la Somme et 4 en projet (3 dans l'Oise et 1 dans la Somme)

Carte des véloroutes et voies vertes



Source: observatoire national des VRVV / Association des départements cyclables

Légende :

- Vert foncé : réalisé ou en cours de réalisation
- Vert moyen : étudié ou programmé
- Vert clair : inscrit (dans un schéma, un plan)

La Course d'Orientation :

- 3 parcours permanents de course d'orientation
- 14 sites de pratique identifiés

Synthèse du recensement des équipements sportifs à partir de la sélection : randonnée pédestre, cyclocross, bicross et cyclotourisme, course orientation :

Recensement DRDJS Picardie	Nombre équipements randonnée pédestre	Pourcentage équipements randonnée pédestre	Nombre équipements cyclotourisme et cyclisme	Pourcentage équipements cyclotourisme et cyclisme	Nombre équipements course d'orientation	Pourcentage équipements course d'orientation	Total	Taux
Aisne	134	30 %	15	30 %	5	56 %	154	30 %
Oise	88	20 %	26	50 %	1	11 %	115	23 %
Somme	226	50 %	10	20 %	3	33 %	239	47 %
Total	448	100 %	51	100 %	9	100 %	508	100 %

Par départements :

L'Aisne :

- **3 000 km de sentiers de randonnée** inscrits au PDIPR sont accessibles à pied ou en VTT : vallons, bocages, plaines céréalières, forêts et vignobles offrent aux randonneurs des paysages variés
- **Une filière stratégique** pour le département (politique du Conseil général)
- **Un site Internet spécifique** : « **randonner.fr** » avec plus de 210 circuits (173 randonnées pédestres, 18 micro balades et 32 circuits VTT),
- **15 topoguides identifiés**⁷.



Ce développement a été possible grâce à un fort soutien du Conseil général et du comité départemental de tourisme. Un partenariat avec les collectivités territoriales a été mis en place pour l'entretien et le balisage des chemins.

L'Oise :

- **1 800 km de sentiers pédestres** répertoriés dans plusieurs topoguides : L'Oise à pied, balades nature dans L'Oise
- **Une voie verte Paris Londres**, qui pourrait prendre une dimension particulière avec l'organisation des Jeux Olympiques à Londres en 2012.
- **Des sites de course d'orientation en projet**

- **Un projet d'aménagement d'un réseau de véloroutes voies vertes appelé Trans'Oise porté par le Conseil général** réservées aux piétons randonneurs, cyclistes, cavaliers et rollers et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Source : AU5V, site Internet



La Somme :

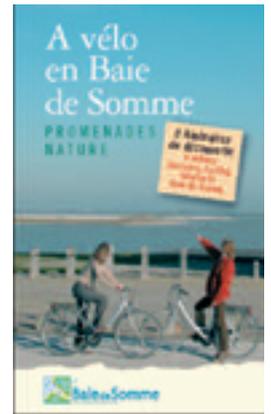
- 5 000 kilomètres de chemins inscrits au PDIPR
- **Des fiches synthétiques accompagnées de cartes** éditées par le Conseil général. Ils couvrent les territoires du Grand Amiénois, de l'Abbevilleois, du Ponthieu, du Vimeu, de la Côte Picarde.
- 14 sites gérés par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et le Conservatoire des sites naturels de Picardie sont valorisés dans des itinéraires de randonnée balisés.
- Des circuits d'interprétation⁸ accessibles aux promeneurs pour s'amuser à découvrir la faune et la flore de la Somme.

⁷ La plupart réalisés par les éditions Chamina avec le soutien du Conseil général de l'Aisne et du comité départemental du tourisme

⁸ L'interprétation est une démarche qui a pour objectif de faire comprendre à un public l'environnement dans lequel il se trouve et les patrimoines qui y sont rattachés. Cela doit susciter chez le public une expérience individuelle faisant appel à l'ensemble de ses sens et suscitant des émotions. C'est une démarche transdisciplinaire à la croisée des sciences, des patrimoines et des arts pour faire appréhender un lieu dans l'ensemble de ses composantes (patrimoniales, économiques, sociales, etc.).

Le vélo n'est pas en reste :

- Un réseau de 30 circuits VTT est en cours de réalisation
- 8 boucles de découverte du département à vélo empruntant les routes et les pistes cyclables répertoriées dans le guide «promenades nature à vélo»⁹.
- 210 kilomètres de parcours balisés aux abords de la Côte Picarde dont 40 kilomètres de pistes cyclables.
- **Une démarche de promotion du vélo en baie de Somme**, proposant de nombreux services : hébergements « Côte picarde à vélo»¹⁰, 50 points de location Relais vélo, et le transport gratuit des vélos dans le chemin de fer de la baie de Somme.
- **Le label Natur'évasion piloté par le CDT en partenariat avec la DRDJS**, pour mettre en réseau les acteurs de la filière tourisme et loisirs de nature et assurer leur promotion à travers le guide des loisirs de nature de la Somme et le site Internet dédié somme-nature.com
- Plusieurs topoguides



- ➔ **L'Aisne** : un département rural très investi dans la randonnée
- ➔ **L'Oise** : un patrimoine forestier et culturel important. Le sud de l'Oise reçoit plus de 500 000 visiteurs /an
- ➔ **La Somme** : une des plus belles baies du monde, où se développent la pratique du vélo, un tourisme de mémoire (guerre), et Amiens, capitale régionale
- ➔ La clientèle touristique, aux 2/3 française, vient pour des courts séjours et perçoit la région comme belle et attirante, tournée vers la nature, la découverte.
- ➔ Le tourisme d'affaire représente une part importante.

5.4 / Les aspects sportifs : clubs et licences

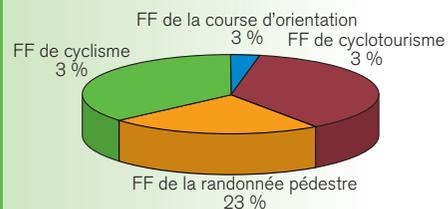
On remarque une prédominance de la randonnée pédestre et du cyclotourisme, d'autant plus que le cyclisme recouvre en réalité d'autres activités que la randonnée. La course d'orientation semble encore très peu développée en Picardie, elle l'est davantage qu'en Champagne Ardenne et Haute-Normandie.

En Haute Normandie, les licenciés de randonnée pédestre sont beaucoup plus nombreux qu'en Picardie, ceux de cyclotourisme sont un peu plus nombreux aussi.

⁹ Plus de renseignements sur les sites : <http://www.baiecycle.com> et <http://www.baie-de-somme.org>

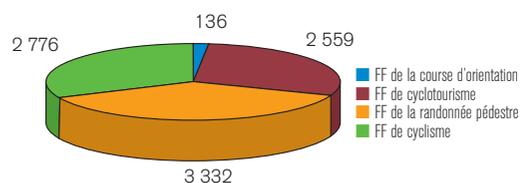
¹⁰ Les établissements labellisés côte picarde à vélo s'engagent à assurer un accueil de qualité et approprié aux attentes des cyclotouristes. Les membres du réseau sont des prestataires touristiques (hébergements, restaurants, lieux de visites, loueurs de cycles...) qui répondent à un ensemble de critères parmi lesquels : l'accueil de vélos (mise à disposition d'un local fermé), la fourniture en dépannage d'antivol et d'un petit matériel de réparation, la modularité des repas (horaires et menus petit-déjeuner, dîner, la diffusion d'une documentation sur les itinéraires cyclables et services liés au vélo en Baie de Somme

Répartition des clubs en Picardie



Source : Ministère de la Santé et des sports, chiffres 2006

Répartition des licences Picardes

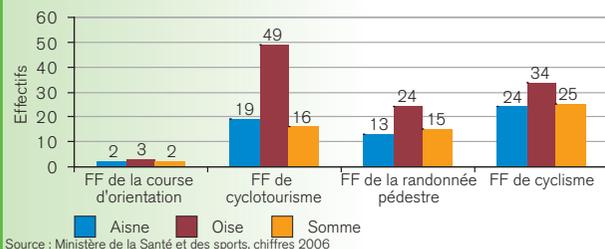


Source : Ministère de la Santé et des Sports, chiffres 2006

Remarque : les fédérations multisports, comme l'UFOLEP, l'EPGV et l'EPMM ont également des licenciés qui pratiquent entre autres ces activités, mais aussi de la gymnastique, des sports collectifs etc. Nous ne les avons pas retenu ici car on ne peut connaître précisément les disciplines pratiquées.

Répartition par département

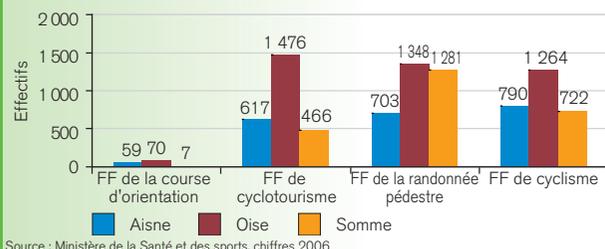
Répartition des clubs par départements



Source : Ministère de la Santé et des sports, chiffres 2006

On constate l'importance de l'Oise (47 % des licenciés), puis de la Somme (28 % des licenciés) enfin de l'Aisne (25 % des licenciés) juste derrière. Ces deux départements ont d'ailleurs le même nombre de clubs si l'on réunit les 4 disciplines concernées.

Répartition des licences par départements



Source : Ministère de la Santé et des sports, chiffres 2006

Remarque : licences et clubs ne sont qu'un indice de pratique des picards, car de nombreuses personnes pratiquent ces activités en dehors des clubs et sans posséder de licence.

A RETENIR :

- ➔ La pratique sportive se fait essentiellement dans l'Oise
- ➔ Cyclotourisme : 37 % des clubs, cyclisme ; 37% également et randonnée pédestre : 23%
- ➔ Randonnée pédestre 37 % des licences, cyclotourisme : 29 % et cyclisme ; 32%

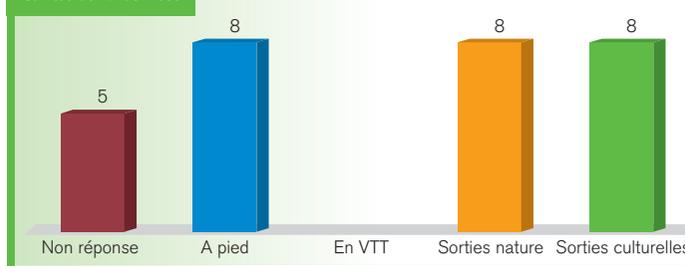
5.5 / L'enquête auprès des offices de tourisme

Cette première enquête a été faite avec le soutien de la fédération régionale des OTSI¹¹.

- Un seul poste d'« animateur nature » existe sur les 150 permanents des OTSI
- Les 19 OTSI¹² qui ont répondu à cette enquête se répartissent ainsi entre les trois départements : 7 dans l'Aisne, 4 dans l'Oise et 7 dans la Somme, le dernier n'ayant pu être localisé.

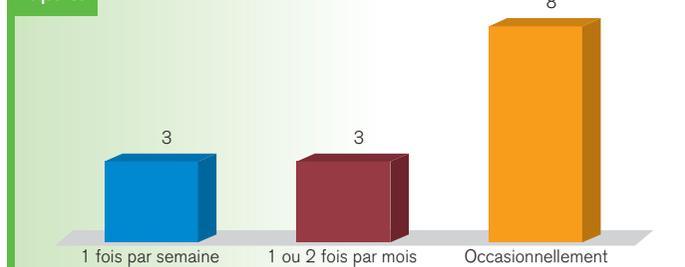
Principaux résultats: les offices de tourisme proposent des activités de randonnées, des sorties nature et culturelles mais aucune sortie en VTT, vélo etc.

Activités de randonnées



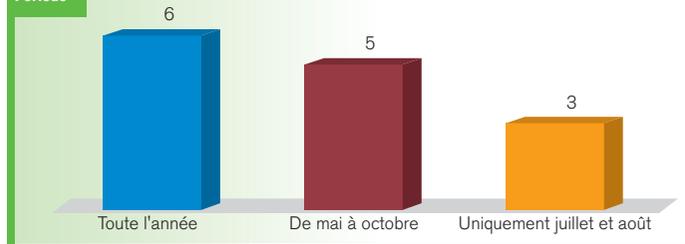
Ces activités sont le plus souvent occasionnelles, mais 6 en font plus régulièrement ; 3 en font de façon hebdomadaire et 3 autres de façon mensuelle.

Fréquence



La période d'activité de randonnée est variable : 6 en font toute l'année, 8 en font de façon saisonnière, cette saison allant surtout de mai à octobre, quelques fois uniquement l'été.

Période



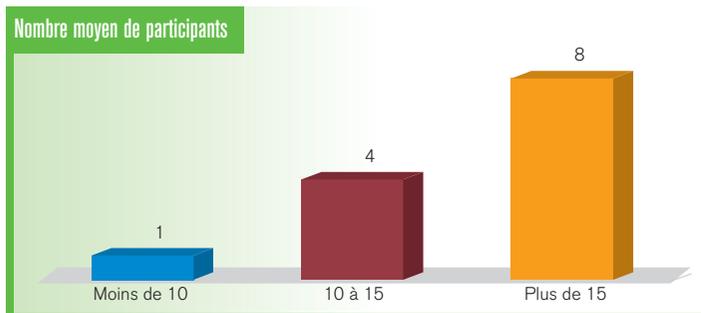
¹¹ Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative

¹² Beauvaisis, Château Thierry Compiègne Conty Crépy-en-Valois Fère en Tardenois Laon Mers les bains Montdidier Nogent sur Oise Pays du Coquelicot Pays de Noyon Pont Rémy Quend plage Vailly sur Aisne Val de Noye Vallée de l'Aisne Vermandois Maison tourisme

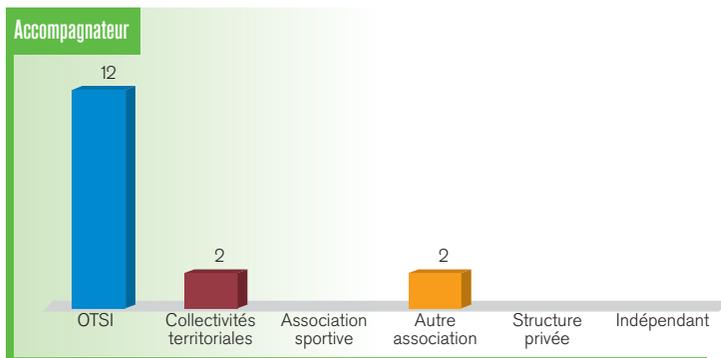
Les prestations proposées par les offices de tourisme sont plus souvent payantes (11 réponses) que gratuites (6 réponses)

Le tarif varie de 1 à 50 euros. Cependant il est en dessous de 5 Euros dans 8 prestations sur 11.

Le nombre moyen de participants à ces activités dépasse généralement 15 personnes.



L'accompagnateur vient souvent de l'office de tourisme, parfois d'une collectivité locale ou d'une association.

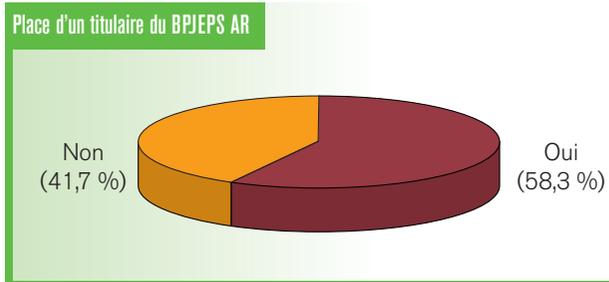


Son statut est aussi souvent bénévole (8 réponses) que rémunéré (8 réponses). Dans ce cas, cela peut être par l'ONF, par une association, ou par l'OTSI lui-même.

La majorité des OTSI pense que la demande ne permettra pas de rémunérer quelqu'un, mais 6 le pensent tout de même. Ils sont souvent situés sur des sites favorables : Compiègne, baie de Somme, Pays du Coquelicot...

Les animateurs rémunérés sont généralement un ou deux sur le territoire, un peu plus à Laon (sorties à pied).

En revanche, une majorité des offices de tourisme pense qu'un titulaire du BPJEPS activités de randonnée aurait une place sur le territoire, le problème restant la rémunération de cette personne.



En résumé, d'après les offices de tourisme :

- ➔ Les accompagnateurs d'activités de randonnées sont issus des offices de tourisme, des collectivités locales ou d'associations.
- ➔ Ils sont aussi souvent bénévoles que salariés.
- ➔ Les activités proposées sont plus souvent payantes que gratuites.
- ➔ Seuls les offices de tourisme situés sur des sites favorables pensent que la demande d'activités de randonnées accompagnée permettra de rémunérer quelqu'un.
- ➔ Plus de la moitié pensent qu'un titulaire du BPJEPS activités de randonnée aurait sa place sur le territoire.
- ➔ Les groupes sont supérieurs à 15 personnes.

6 | Les structures et les emplois

A titre indicatif, l'enquête sur les emplois des sports de nature rémunérés en Picardie, réalisée par la DRDJS en 2006, recense **une trentaine d'emplois** dans les structures sportives liées à la randonnée à pied et en vélo. Seules les structures déclarées en tant qu'établissement d'APS ont été interrogées lors de cette enquête. 96 structures ont répondu.

6.1 / Les types de structures proposant des activités de randonnées

Les activités de randonnées en Picardie sont proposées par différents types de structures, qui dépassent largement le champ habituel de la jeunesse et des sports :

Les associations sportives concernées sont celles de randonnées pédestres, de cyclotourisme, de cyclisme, de course d'orientation, de roller, etc. Elles sont généralement affiliées à la fédération sportive correspondante (elles sont plus de 225 en Picardie) ou à une fédération multisports comme l'UFOLEP¹³, la FFEPGV¹⁴, la FFEPMM¹⁵... ou peuvent éventuellement ne pas être affiliées.

Les randonnées, qui s'adressent à leurs adhérents, sont encadrées le plus souvent par des bénévoles, titulaires d'un brevet fédéral, quelques fois d'un brevet d'état (BEES ou BPJEPS). Les salariés y sont rares; quelques uns travaillent dans les comités départementaux ou régionaux, sur des missions de développement, de coordination, de formation etc.

¹³ L'Union Française des Oeuvres Laiques d'Education Physique

¹⁴ Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire

¹⁵ Fédération Française d'Entraînement Physique dans le Monde Moderne

Les associations socioculturelles (maisons pour tous, maisons de quartier, foyers ruraux etc.) organisent aussi parfois quelques sorties. Certaines ont un groupe de marche, assez restreint, d'autres proposent quelques sorties de découvertes, sans que cela soit vraiment leur mission principale. Ce sont souvent les bénévoles qui encadrent, ou quelques fois un animateur salarié de la structure, quand il y en a. Leur qualification peut être alors le BEATEP orienté environnement), le BPJEPS, le BAPAAAT, le BAFA, etc.

Les associations liées à l'environnement, (CPIE, « Picardie Nature », « En savoir plus », conservatoire naturel etc.) sont très nombreuses et ont des objectifs divers : protection de la nature, défense de l'environnement, éducation à l'environnement, mais seulement une douzaine sont agréées pour percevoir le « chèque environnement » du Conseil régional.

Elles reçoivent beaucoup de scolaires et d'accueils de mineurs (ex-centres de loisirs). Même si ces sorties se font à pied (très rarement en vélo), la dimension sportive y est mineure.

La qualification des animateurs est liée à l'environnement ; souvent le BTSA Gestion et protection de la nature, avec l'une ou l'autre de ses deux options, ou bien un DEUG, une licence voire plus, en biologie etc.

Plusieurs associations de chasse proposent aussi des animations nature (pour les écoles, collèges, lycées...) et des sorties accompagnées par des bénévoles ou des salariés qui ont une bonne connaissance de l'environnement et de la faune. Les salariés y occupent également d'autres missions et ont des qualifications diverses.

Les collectivités territoriales,

On peut parler d'un véritable « millefeuille » car chaque niveau d'intercommunalité peut avoir des compétences dans les domaines du tourisme, du sport, de la jeunesse, des loisirs... ainsi chacune des 2 200 communes, des 81 communautés de communes, des 5 communautés d'agglomération et des 16 pays peut organiser des activités de randonnées.

Certaines choisissent de les déléguer à un office de tourisme ou à une association locale... quelques unes le font elles-mêmes. Les encadrants ont alors des qualifications en lien avec leurs autres missions et la randonnée est pour eux « marginale ». Parfois les collectivités font appel à un spécialiste pour un thème donné, ou à des bénévoles.

Les collectivités sont parfois uniquement concernées par l'entretien et le balisage des sites de pratique. Quelques unes réfléchissent à l'animation de ces lieux lorsque le balisage est fait et les chemins entretenus, afin que cela serve au plus grand nombre. Beaucoup organisent une manifestation ou un événement sportif annuel.

Les offices de tourisme sont plus d'une soixantaine en Picardie. Leur mission principale est d'accueillir les publics, les informer et les conseiller. Selon la demande et l'offre locale, ils peuvent renvoyer les amateurs de randonnées vers les associations sportives, qui les intègrent à leurs adhérents habituels, les structures privées ou organiser eux même des activités. Elles s'apparentent le plus souvent à des sorties nature ou culturelles et sont encadrées soit par les salariés, soit par des prestataires de services, l'ONF etc.

Les salariés des offices de tourisme ont le plus souvent une formation au BTS AGTL et/ou de guide conférencier du ministère de la culture. Les syndicats d'initiatives sont plus petits et n'ont pas souvent de salarié permanent.

Certaines exploitations agricoles, et notamment les fermes pédagogiques ont choisi de diversifier leur activité en s'ouvrant au public et proposent des sorties nature ou à thème et parfois d'autres animations en plus de la ferme : goûter d'anniversaire, sentiers d'interprétation,

parcours, énigmes, ateliers fleurs... Elles sont plus d'une trentaine dans le réseau « bienvenue à la ferme », mais les sorties découvertes constituent une toute petite partie de leur activité. Certaines sont agréées aussi pour les chèques environnement, ce qui leur permet d'accueillir une clientèle scolaire non négligeable. Les qualifications des encadrantes (souvent les femmes des exploitants agricoles) sont en lien avec l'agriculture et de niveaux très variables (du BEP à l'ingénieur).

Les autres structures privées d'accueil de loisirs (Domaine du Marquenterre, No Shoes, Marcanterra etc.) Elles proposent des activités proches des associations, mais à des publics différents : elles ciblent plutôt les gens de passage, les groupes français ou étrangers. Les prestations peuvent associer d'autres activités ou d'autres services, comme la location de matériel, la restauration ou l'hébergement. Contrairement aux autres types de structures (sauf les exploitations agricoles), la logique est commerciale. Les clients acceptent de payer un accompagnement de randonnée quand l'environnement est dangereux (exemple : baie de Somme) ou qu'il présente un intérêt particulier qui nécessite des explications. Dans ce cas, l'encadrant doit avoir de réelles compétences techniques et pas seulement relationnelles. Une partie de ces emplois est saisonnière ou à temps partiel.

Les structures d'hébergement : gîtes, camping : ils sont très nombreux, mais hormis ceux qui sont déjà rattachés à une ferme ou une structure privée, la plupart n'offrent pas d'autres prestations ni activités et n'ont pas de salariés. Ce sont des prescripteurs qui renvoient leurs clients vers les acteurs locaux en fonction de leurs souhaits. Ils sont donc des partenaires incontournables en matière de communication.

L'ONF est une structure publique qui a pour mission la gestion des forêts domaniales appartenant à l'Etat et la mise en œuvre du régime forestier¹⁶ dans les forêts et terrains appartenant aux communes et autres collectivités territoriales. Elle diversifie un peu ses activités et organise des sorties nature ou à thème pour le grand public. Les accompagnateurs sont avant tout des techniciens, choisis au sein de l'équipe pour leur fibre animation. Ils ont une qualification liée à la forêt (BEPA, BPA, BTG gestion forestière), et parfois le BAFA. Ils bénéficient des formations du ministère de l'environnement, via le réseau ATEN¹⁷ (Atelier Technique des Espaces Naturels), qui réunit les professionnels de la nature en charge de la gestion des espaces naturels. Les emplois jeunes ont parfois eu ce rôle d'animation. Actuellement, l'ONF répond à la demande des scolaires, qui rentre vraiment dans ses missions, mais ne cherche pas à développer davantage les sorties.

Les travailleurs indépendants sont peu nombreux à en vivre. Ce sont plutôt des personnes qui font quelques vacations à l'occasion, pour des événements comme le festival de l'oiseau, l'Oïse verte et bleue etc. Ils travaillent alors pour le compte des structures évoquées ci-dessus.

6.2 / Résultats de l'étude statistique auprès des structures

Une enquête à destination des structures potentiellement employeuses d'accompagnateurs de randonnées a été adressée aux responsables, sur la base d'un échantillon de 546 structures. Cette base de données a été constituée expressément pour cette enquête, en recueillant les

¹⁶ Un ensemble de garanties permettant de préserver la forêt sur le long terme forestier : il constitue un véritable statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations et les abus de jouissance.
¹⁷ Le groupement d'intérêt public " Atelier technique des espaces naturels ", a été constitué en 1997 pour développer et diffuser, comme une culture commune, les méthodes de gestion patrimoniale des espaces naturels. Il réunit : le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, les parcs nationaux, le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, les réserves naturelles de France, la fédération des parcs naturels régionaux de France, la fédération des conservatoires d'espaces naturels, la station biologique de la Tour du Valat

coordonnées, d'une part de celles proposant déjà des activités liées à la randonnée (via les différentes brochures et Internet) et d'autre part de celles susceptibles de le faire. Elles se répartissent comme suit par type et par département :

Type de structure	Aisne	Oise	Somme	Total
Proposant ou susceptibles de proposer des activités de randonnées	29	26	58	113 (dont 2 hors Picardie)
Offices de tourisme	3	8	3	14
Fermes pédagogiques	10	10	16	36
Centres sociaux	11	9	7	27
Maisons Familiales et Rurales	3	3	7	13
Foyers ruraux	8	4	1	13
Associations liées à environnement	9	16	10	35 (dont 1 dans le Nord)
Maison pour Tous Maison des Jeunes Maison de quartier	5	5	10	16
Hébergement de groupe	12	18	0	30
Campings, roulottes	4	9	24	37
Gîtes au jardin	0	8	0	8
Gîtes chambre d'hôte	24	19	72	115
Collectivités territoriales communautés de communes	28	27	30	85
TOTAL	146	162	238	546

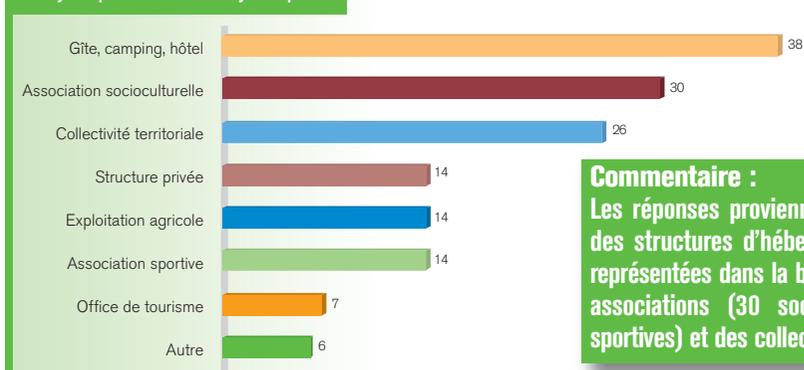
Les associations sportives de randonnées à pied ou vélo, VTT, roller et course d'orientation n'ont pas été fortement sollicitées dans la mesure où les fédérations ont précisé durant les comités de pilotage le nombre extrêmement faible d'emplois dans leurs associations, elles fonctionnent essentiellement avec des bénévoles.

Nous avons reçu 153 réponses, sur les 546 envois, soit un taux de 28%, sans aucune relance, ce qui montre déjà un fort intérêt pour cette enquête.

Seulement quelques courriers (14) sont revenus pour adresse inconnue.

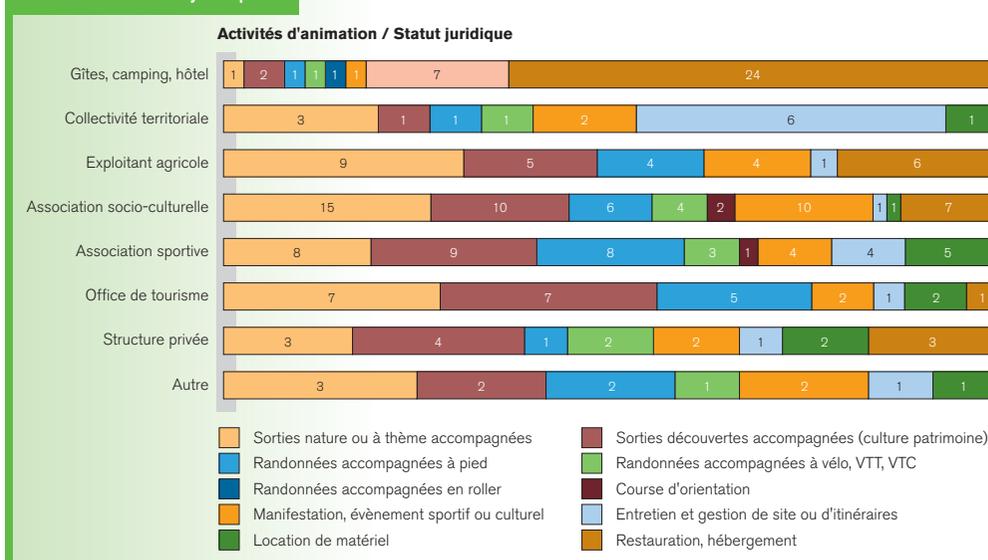
Le questionnaire a été harmonisé avec celui de la DRDJS de Basse-Normandie, qui a réalisé simultanément une étude sur ce sujet. En effet, les deux régions ont une thématique commune : Baie de Somme et Baie du Mont Saint Michel, qui sont extrêmement visitées. Il a donc semblé intéressant de pouvoir comparer certains éléments.

Statut juridique des structures ayant répondu



Commentaire :
Les réponses proviennent essentiellement des structures d'hébergement, (fortement représentées dans la base de données) des associations (30 socioculturelles et 14 sportives) et des collectivités territoriales.

Activités des structures ayant répondu



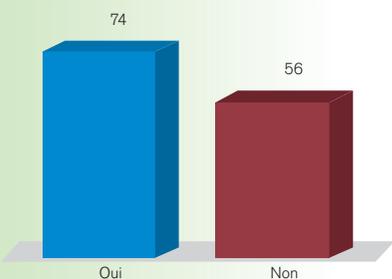
Commentaires :
Ces structures proposent des activités différentes selon leur statut : les gîtes proposent essentiellement de l'hébergement et très peu d'autres activités, sauf la location de matériel. Mais ils conseillent leurs clients et les orientent vers d'autres structures en fonction de leurs besoins.

Parmi les collectivités territoriales, certaines s'occupent uniquement de la gestion et l'entretien des sites et délèguent l'accompagnement des randonnées à l'office de tourisme ou à des associations, tandis que d'autres assument elles-mêmes cet accompagnement.

Les exploitants agricoles (fermes pédagogiques) réalisent surtout des sorties nature. Les autres types de structures sont plus diversifiés.

Activités de randonnées proposées

Proposez-vous des activités accompagnées ?

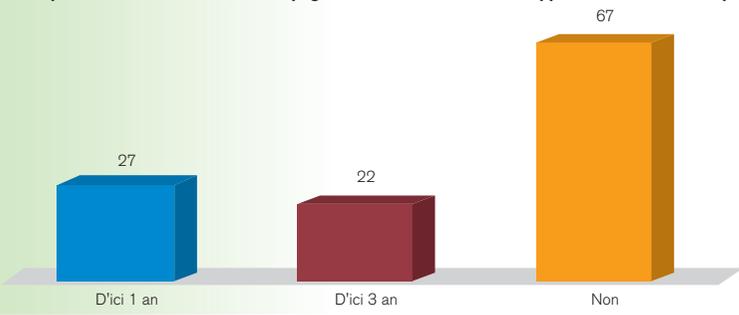


Commentaires :

Parmi ces structures, 74 proposent des activités accompagnées, soit plus de la moitié. En effet, la base de données a été constituée d'une partie de structures identifiées pour leurs prestations, et d'une autre partie de structures « potentiellement concernées », comme les communautés de communes, des associations socioculturelles, des structures d'hébergement etc.

Perspectives de développement

Proposez-vous des activités accompagnées ? / Pensez-vous développer les activités accompagnées ?



Commentaires :

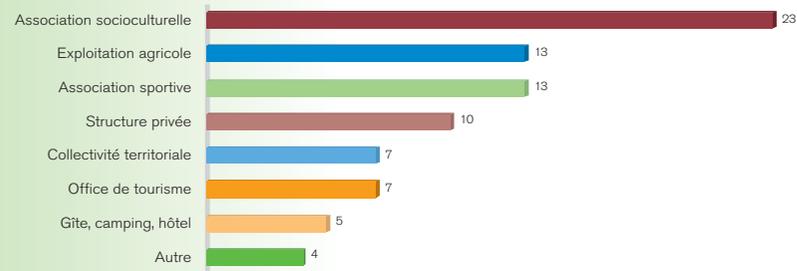
Environ cinquante structures pensent développer ces activités d'ici 1 à 3 ans, ce qui offre des perspectives intéressantes.

Parmi les structures qui proposent déjà des activités accompagnées, dans la colonne de gauche du graphique ci-dessous, 29 ne pensent pas les développer, mais 39 pensent les développer, plutôt rapidement (24 d'ici 1 an et 15 d'ici 3 ans), et 7 n'ont pas répondu à cette question.

Parmi celles qui n'en proposent pas encore, la plupart (37) ne souhaitent pas les développer, cependant 7 projettent de le faire, plus souvent d'ici 3 ans (6 réponses) que d'ici 1 an (une seule réponse), et 12 n'ont pas répondu.

Plus précisément, voici les informations émanant de la sous population des 83 structures qui proposent ou envisagent de proposer des activités de randonnées accompagnées.

Statut juridique :

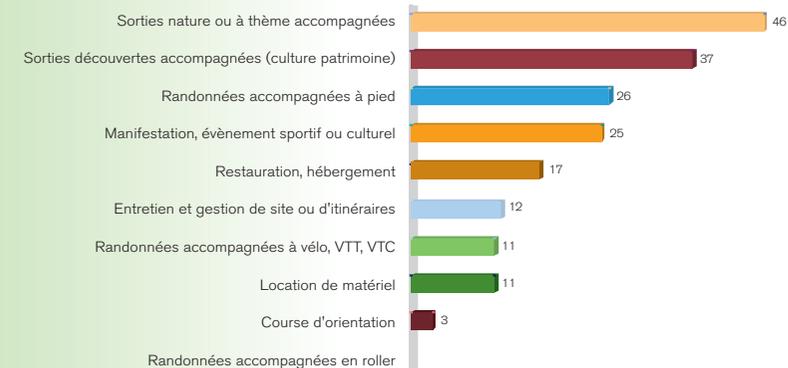


Commentaires :

Ce sont principalement des associations socioculturelles sportives ou des exploitants agricoles (fermes pédagogiques), mais on trouve aussi des structures privées, des collectivités territoriales et des offices de tourisme. Les gîtes, campings, hôtels... sont finalement peu concernés.

Activités proposées

Activités animation

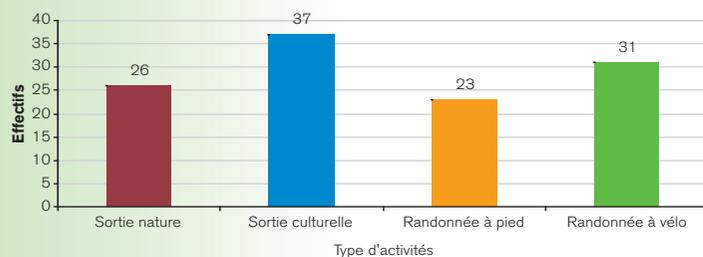


Commentaires :

Les animations proposées sont le plus souvent des sorties nature, de découverte ou randonnées à pied, (certains ont d'ailleurs du mal à les différencier), puis les manifestations et événements occasionnels. Viennent ensuite la restauration/hébergement, l'entretien des sites puis les randonnées accompagnées en vélo et la location de matériel. Aucune activité en roller n'a été identifiée.

L'importance de ces activités au sein de la structure est relative. Elle ont principalement une autre activité (ex : collectivités territoriales, exploitations agricoles...) et proposent en plus, des activités liées à la randonnée. On retrouve ici l'importance des sorties nature, de découverte, des manifestations et des randonnées à pied. La randonnée en vélo nécessite des compétences techniques c'est pourquoi les structures non spécialisées ne veulent pas en proposer. Elles préfèrent louer du matériel sans encadrement, pour éviter tout problème de responsabilité ou de législation vis-à-vis de l'encadrement

Nombre moyens de participants selon les activités

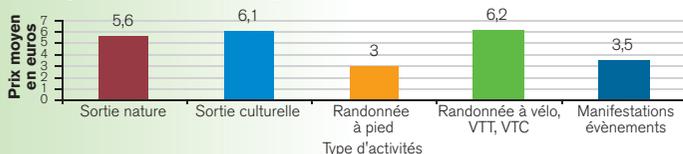


Commentaires :

Le nombre moyen de participants est très élevé : 200 dans les manifestations ou événements sportifs ou culturels, il peut même atteindre 1000 personnes. Pour les autres activités, la moyenne varie de 23 à 37, dans les manifestations culturelles. Les accompagnateurs se trouvent donc souvent face à des groupes nombreux, ce qui est important à souligner en terme de compétences mobilisées.

Prix des activités

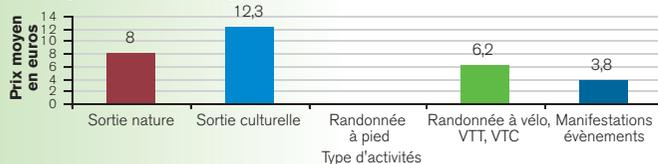
Prix moyen des activités à la demi-journée



Commentaires :

Le prix moyen de la demi journée, lorsque l'activité est payante, varie environ de 3 à 6 euros, mais de très nombreuses sorties sont gratuites, ou ne nécessitent qu'une modeste cotisation annuelle.

Prix moyen des activités à la journée



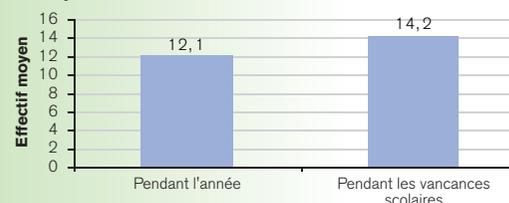
Commentaires :

Le prix moyen de la journée, lorsque l'activité est payante, varie environ de 4 à 12 euros, mais ici aussi, de très nombreuses sorties sont gratuites.

Remarque : le prix relativement faible de ces prestations risque de poser des problèmes de rentabilité économique aux professionnels qui souhaitent en vivre et de rémunération à ceux qui les emploient.

Effectifs des salariés

Moyenne des effectifs



Commentaires :

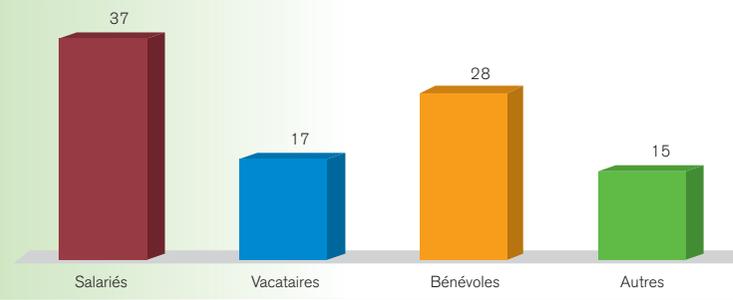
Les effectifs de salariés dans ces structures sont en moyenne de 12 personnes pendant l'année, et 14 pendant les vacances scolaires. C'est plus que dans les associations du champ jeunesse et sport, où les effectifs ne dépassent parfois pas un ou deux salariés. Cette notion est importante, car pour le financement de la formation continue, le fait d'avoir plus de dix salariés permet d'accéder à d'autres dispositifs. Cependant, les structures de ce secteur ne sont généralement guère familiarisées avec les dispositifs de formation professionnelle continue, et il faudra prévoir un temps d'information.

Nombre moyens d'accompagnateurs

Le nombre moyen d'accompagnateurs, (Samara mis à part avec 40 personnes) est compris entre 4 et 5. Les structures qui en ont plus de 10 peuvent être : une association fonctionnant avec des bénévoles et ou des salariés, une collectivité territoriale, un office de tourisme employant des vacataires ou une entreprise privée.

Statut des accompagnateurs :

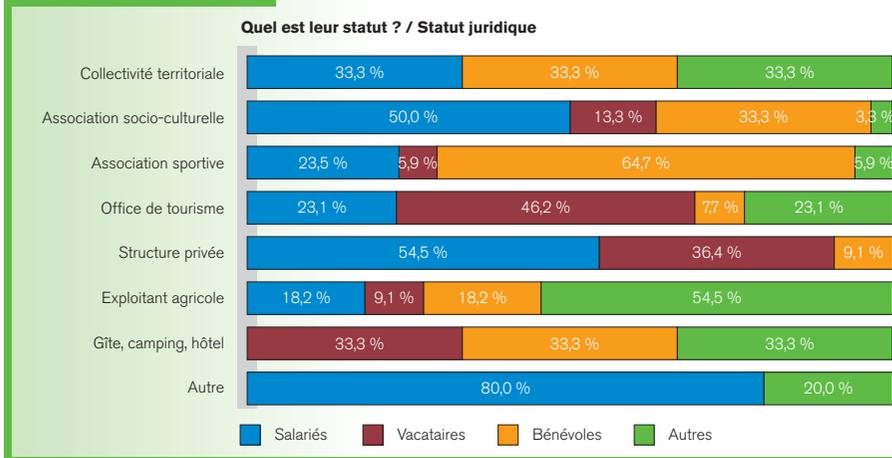
Quel est leur statut ?



Commentaires :

ils sont le plus souvent salariés de la structure (54%), parfois vacataires (25%). On compte une trentaine de bénévoles dans les associations. Les «autres» sont soit des prestataires de services ou indépendants travaillant dans les offices de tourisme, soit des conjoints d'exploitants agricoles...

Lien entre le statut et l'employeur :

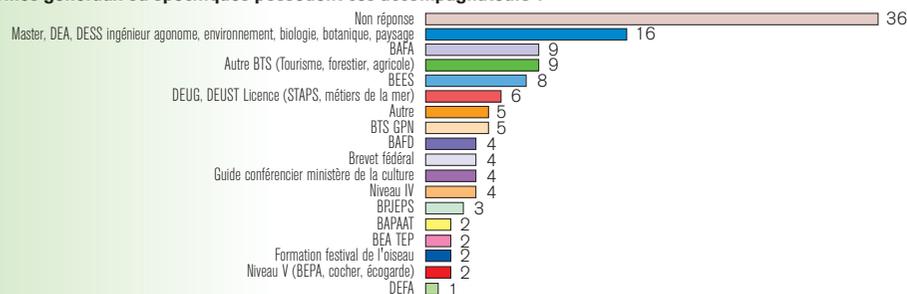


Commentaires :

Comme le montre le graphique suivant, les collectivités territoriales et les gîtes utilisent des accompagnateurs de statuts variés, les associations socioculturelles utilisent plus souvent leurs salariés et les associations sportives leurs bénévoles, tandis que les offices de tourisme et les structures privées ont davantage recours à des vacataires.

Les diplômes :

Quel diplômes généraux ou spécifiques possèdent ces accompagnateurs ?



Commentaires :

Les diplômes des accompagnateurs sont extrêmement variés. 36 n'ont pas répondu à cette question, ce qui laisse penser qu'ils n'ont pas de diplôme (certains évoquent d'ailleurs ici leur expérience dans le domaine), ou que la personne qui a répondu ne le connaît pas. Les diplômes les plus souvent cités concernent des spécialistes d'un domaine particulier : agronomie, environnement, botanique, etc. Viennent ensuite les BTS (Gestion Protection de la Nature et autres), les BEES (cyclisme ou activités physiques pour tous), les DEUG, DEUST ou licence STAPS. Le BAFA ou le BAFD sont souvent couplés à un diplôme d'enseignement général. Les brevets fédéraux sont peu évoqués, car les associations sportives ont été peu sollicitées dans la base de données. **Remarque :** les chiffres indiqués ci-dessous concernent le nombre de fois où les diplômes ont été cités et non pas le nombre de titulaires. Ainsi, les personnes rencontrées possédant le BTS GPN sont plus nombreuses que les 5 qui apparaissent ci-dessous.

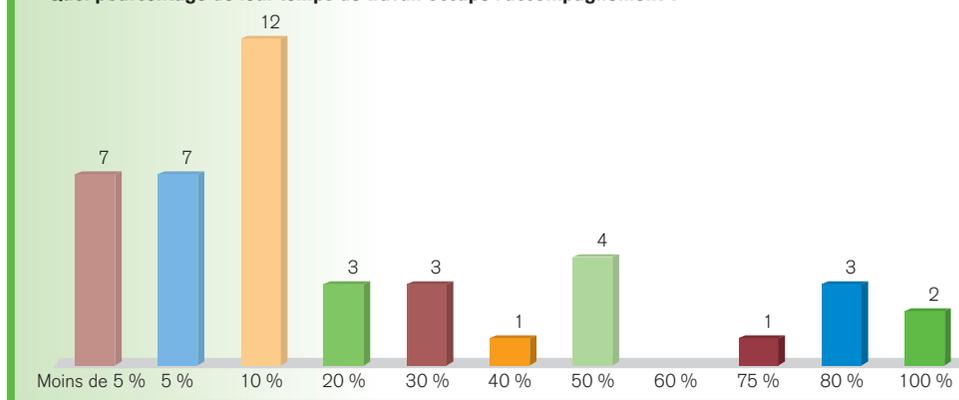
Lien diplôme / statut / type d'employeur

Il ne semble pas y avoir de lien entre le diplôme de l'accompagnateur et son statut, sauf pour les bénévoles des associations qui ont en général un brevet fédéral.

En revanche, quelques tendances se dégagent entre le diplôme et le type d'employeur : sans surprise, les associations socioculturelles emploient plus souvent des titulaires des diplômes jeunesse et sport et les offices de tourisme font appel à des guides conférenciers du ministère de la culture et les associations liées à l'environnement, le BTSA GPN. Pour les autres, c'est très varié.

Pourcentage d'accompagnement

Quel pourcentage de leur temps de travail occupe l'accompagnement ?

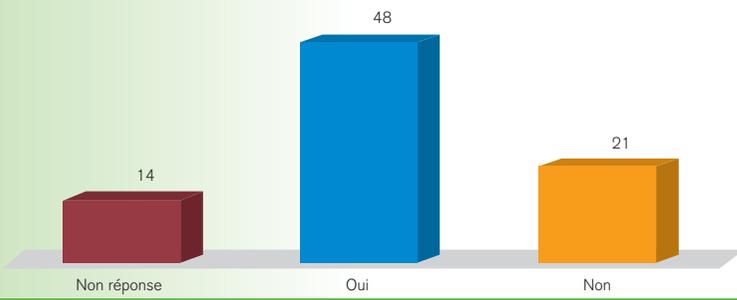


Commentaires :

La part de temps consacré à ces activités est plutôt faible, mais inégale : si les deux tiers consacrent moins de 10% de leur temps, 17 personnes y consacrent au moins 20% de temps de travail. Il faut bien garder cela en mémoire pour pondérer les autres résultats de cette étude.

Formation des accompagnateurs

Seriez-vous prêt à envoyer un accompagnateur se former ?



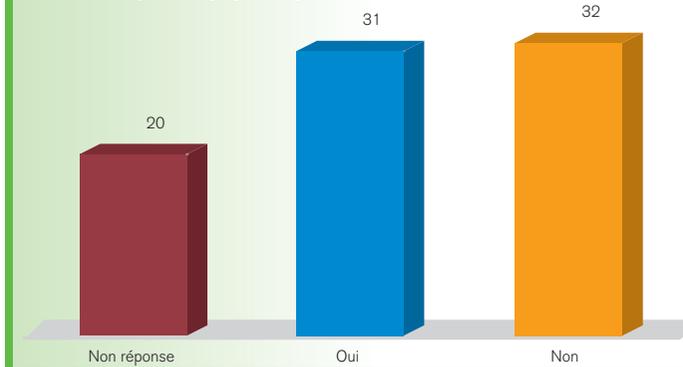
Commentaires :

Plus de la moitié des structures seraient prêtes à envoyer un accompagnateur se former, ce qui est considérable, mais les modalités de formation n'ont bien sûr pu être précisées ici. Les professionnels du tourisme ont l'habitude de partir en formation, mais pour des durées très courtes.

Le nombre d'accompagnateurs pouvant aller se former est généralement de 1 à 2 par structure.

Perspectives d'emploi

Seriez-vous prêt à employer une personne ayant les compétences d'un diplômé BP Activités de randonnées

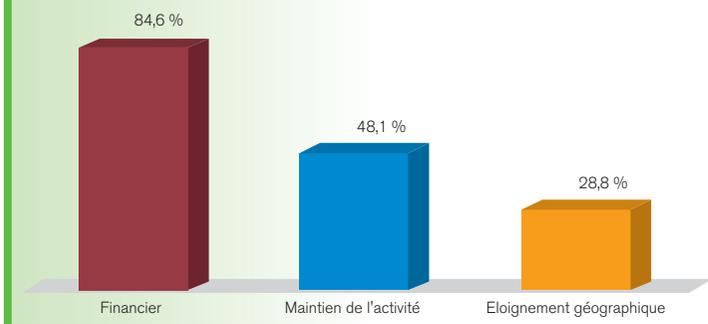


Commentaires :

La perspective d'emploi d'une personne fait beaucoup hésiter les structures. Néanmoins, 31 structures ont indiqué ensuite un cadre d'emploi, ce qui laisse penser qu'elles seraient éventuellement prêtes à recruter, mais bien sûr, sans aucun engagement de leur part et sans aucune certitude. 20 n'ont d'ailleurs pas répondu du tout à cette question. Ce sont plutôt des associations socio culturelles (ex Maison Familiales et Rurales...)

Les freins

Quels sont les freins

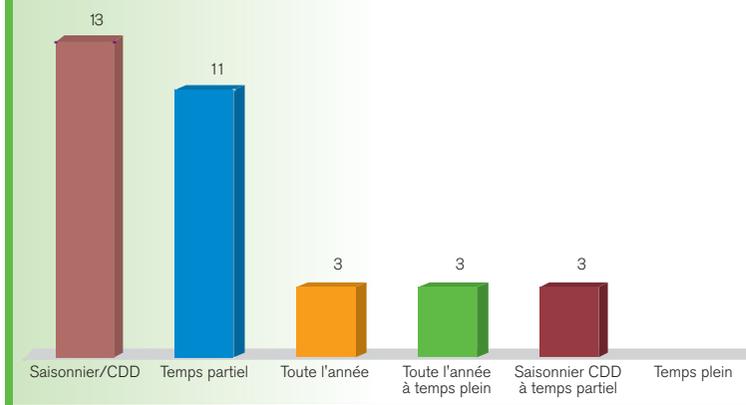


Commentaires :

Ils sont principalement d'ordre financier, ce qui nécessitera un travail d'information auprès des organismes financeurs de la formation professionnelle continue¹⁸ ou du CNFPT.

Cadre d'emploi en cas de recrutement

Si oui, dans quel cadre ?



Commentaires :

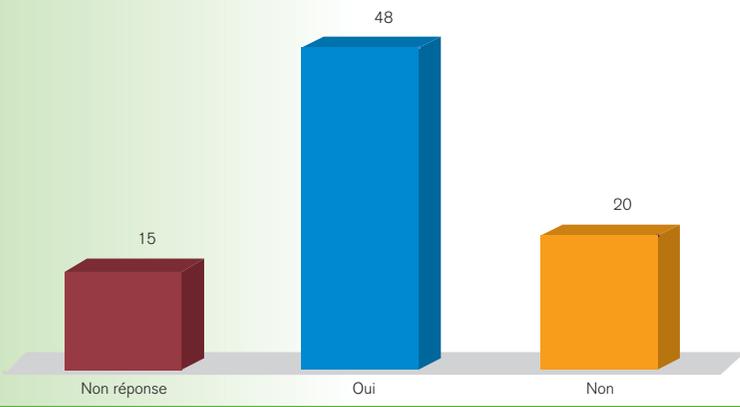
L'emploi serait alors saisonnier ou à temps partiel, sans doute très précaire. Trois structures seulement pourraient proposer un emploi pérenne (toute l'année à temps plein), et trois autres toutes l'année à temps partiel. Mais cela ne signifie pas nécessairement que la personne embauchée sera affectée à plein temps à des activités de randonnées. Plus d'une dizaine seraient prêtes à embaucher quelqu'un à temps partiel et 17 en saisonnier, dont 6 saisonniers à temps partiel.

Le public en formation devra donc plutôt être constitué des personnes en poste, dans le cadre de la formation professionnelle continue, car peu de créations d'emplois sont envisagées.

¹⁸ AFDAS pour les privés, UNIFORMATION et AGEFOS PME pour les associations, FAFSEA pour les exploitations agricoles...

Accueil de stagiaires

Seriez-vous en capacité d'accueillir un stagiaire en formation ?

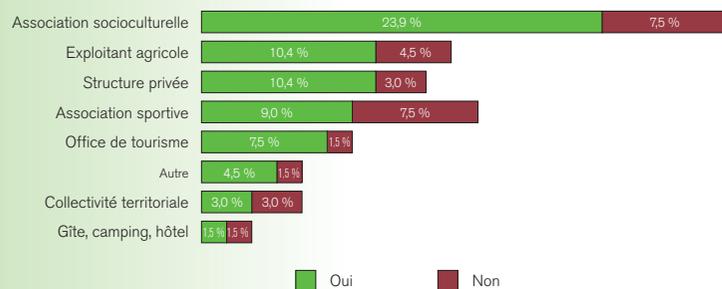


Commentaires :

Près d'une cinquantaine pourraient accueillir un stagiaire en formation. Dans certains cas, c'est un moyen d'avoir dans la structure des personnes en cours de qualification, sans les rémunérer. Cependant 18 des structures potentielles de stage pourraient embaucher contre 16 qui ne le pourraient pas, les autres ne s'étant pas prononcées.

Type de structures d'accueil

Seriez-vous en capacité d'accueillir un stagiaire en formation ? / Statut juridique



Commentaires :

Il s'agirait surtout d'associations socioculturelles, de fermes pédagogiques, de structures privées et d'associations sportives.

Les compétences

L'analyse des compétences va séparer, pour chaque domaine, d'une part les compétences déjà acquises, d'autre part celles pour lesquelles apparaît un besoin. Nous allons d'abord étudier les 4 grands domaines de compétence, puis récapituler le tout dans un tableau.

1 Compétences acquises en animation :

Compétences animation

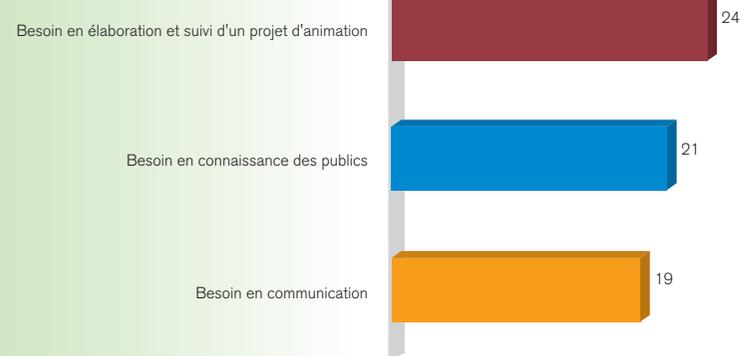


Commentaires :

Ici, elles sont beaucoup plus nombreuses que les besoins.

Besoins en compétences d'animation :

Compétences animation

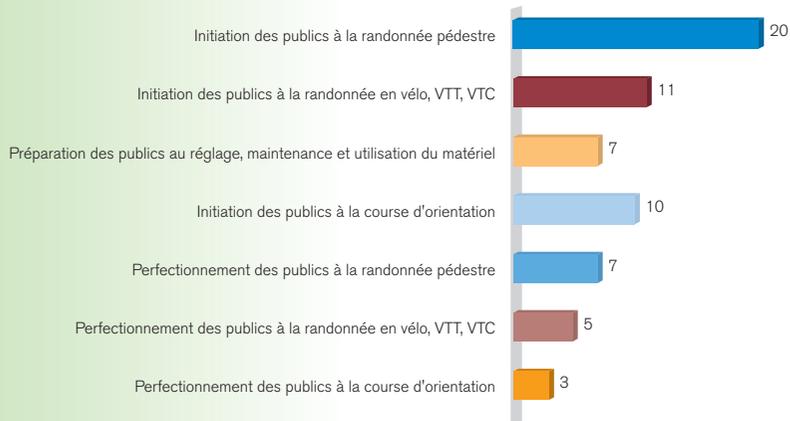


Commentaires :

Ces besoins concernent tous les types de structures, sauf les quelques gîtes. Cependant, les collectivités territoriales, tout comme les offices de tourisme, n'ont pas de besoin en communication. Les structures privées semblent davantage que les autres chercher à se perfectionner dans ce domaine, car elles ont acquis ces compétences mais ont aussi besoin d'en acquérir.

2 Compétences acquises en encadrement sportif :

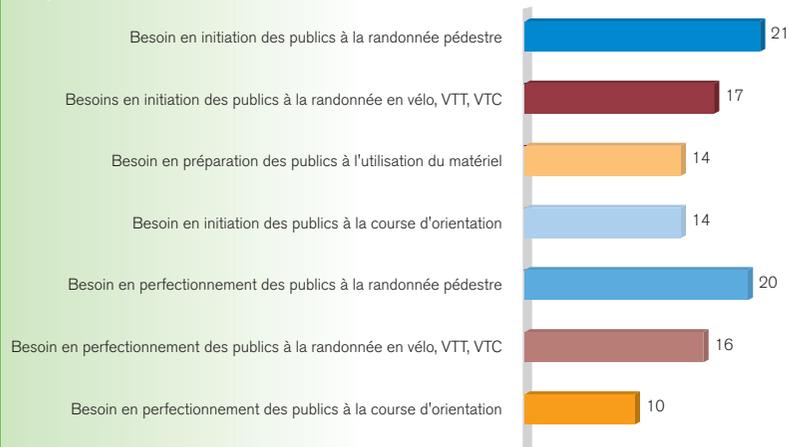
Compétences en encadrement des activités physiques et sportives



Commentaires :
on observe globalement moins de réponses que dans l'animation, car les structures ciblées n'ont généralement pas une grande culture sportive.

Besoins en compétence d'encadrement sportif :

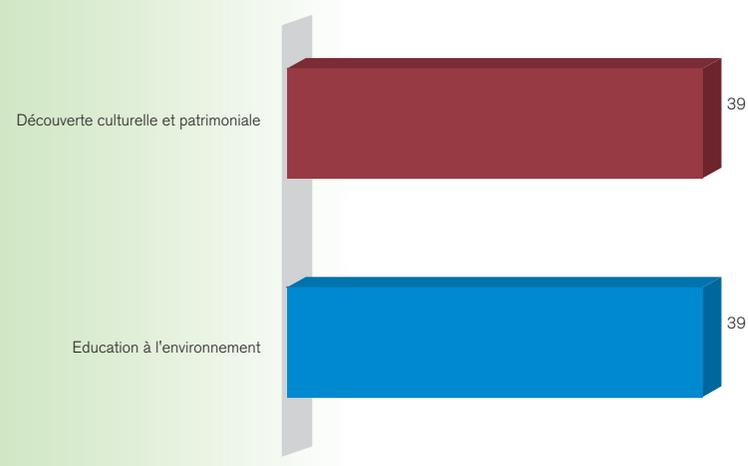
Compétences en encadrement des activités physiques et sportives



Commentaires :
Les domaines où l'écart entre « acquis » et « besoin » est le plus grand sont le perfectionnement en randonnée à pied, puis en randonnée à vélo, la préparation et l'utilisation des vélos puis le perfectionnement en course d'orientation. On voit se dessiner un profil d'accompagnateurs ayant déjà des notions, mais venant se perfectionner dans ces domaines sportifs.

3 Compétences acquises en découverte du patrimoine et environnement :

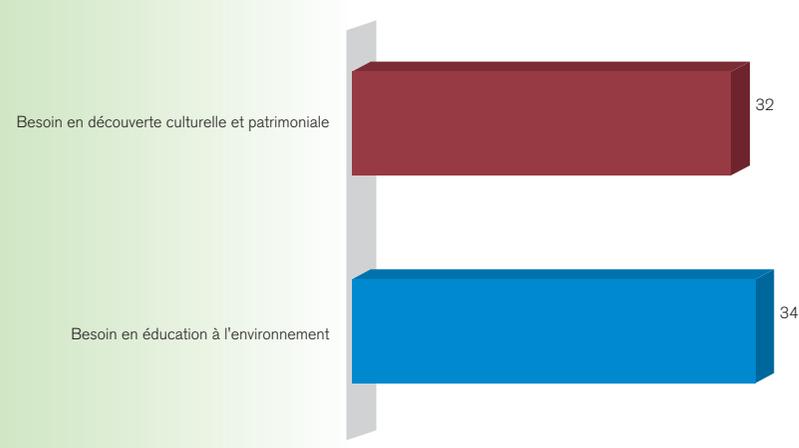
Compétences en découverte du patrimoine et de l'environnement



Commentaires :
Comme dans le domaine de l'animation, de nombreuses structures ont déjà acquis des compétences ; en revanche, les besoins exprimés sont plus nombreux dans ce domaine.

Besoins en compétence de découverte du patrimoine et environnement :

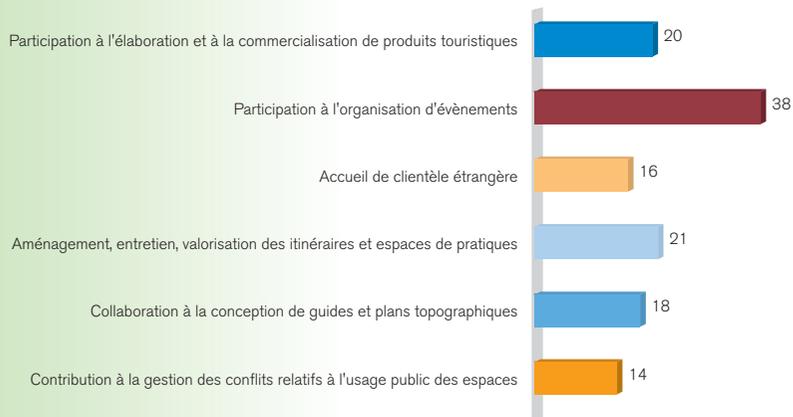
Compétences en découverte du patrimoine et de l'environnement



Commentaires :
Cela concerne surtout les associations, socioculturelles et sportives. La découverte du patrimoine culturel est également demandée par les exploitants agricoles.

4 Compétences acquises en développement local :

Compétences en développement local

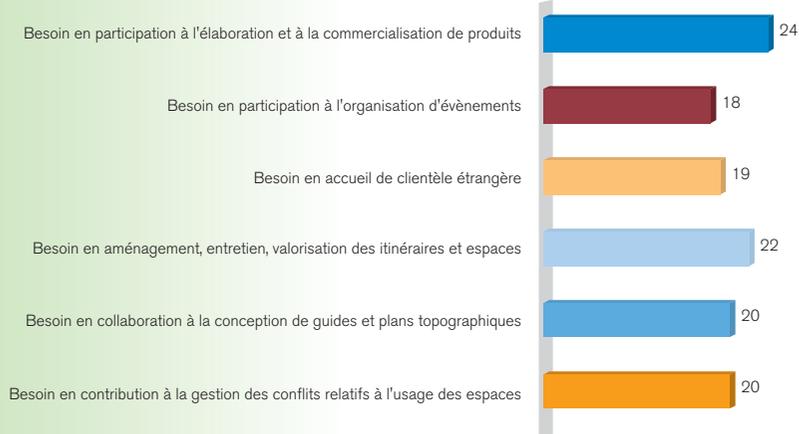


Commentaires :

On remarque surtout un certain savoir faire dans l'organisation de manifestations et d'évènements.

Les besoins en compétence de développement local

Compétences en développement local



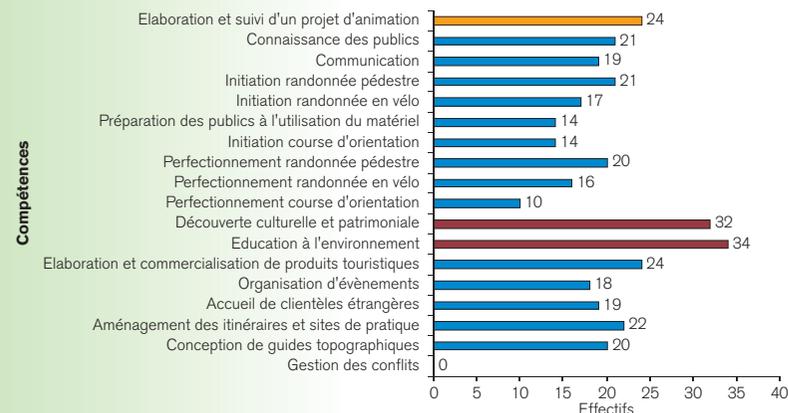
Commentaires :

Les besoins sont surtout la commercialisation des produits et l'aménagement ou l'entretien des espaces (sauf pour les collectivités territoriales, qui savent aussi organiser des événements et concevoir des topo guides).

Remarque : les propriétaires de gîtes, d'ailleurs peu nombreux, expriment très peu de besoins en compétence, quels que soient les domaines.

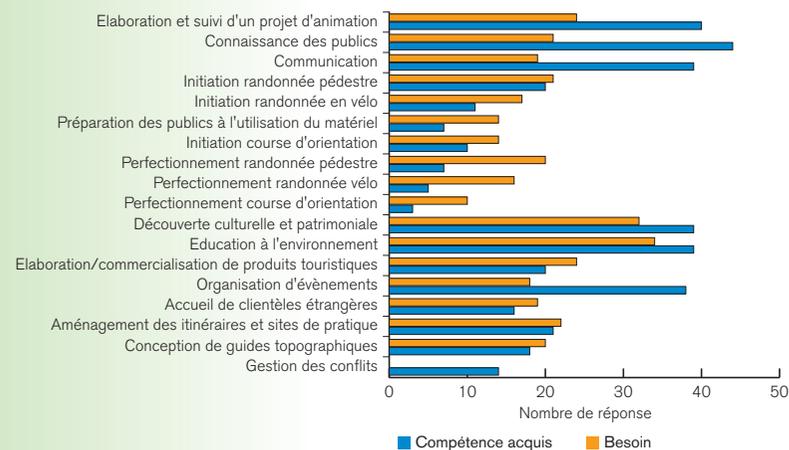
Le graphique ci-dessous synthétise les besoins en compétences des personnes qui ont répondu. **Les plus nombreux sont dans les domaines de la découverte de l'environnement, de la culture et du patrimoine, puis le montage de projet.**

Besoins en compétences



Cet autre graphique permet de comparer les compétences acquises et les besoins : dans les domaines cités ci-dessus, il s'agit surtout d'un approfondissement, car nombre de structures ont déjà acquis ces compétences. Dans l'encadrement sportif, les structures répondantes ont moins de compétences, et les besoins existent, en initiation mais surtout en perfectionnement, pour la randonnée à pied et en vélo, VTT, VTC. Outre l'aménagement des itinéraires et espaces de pratiques, des besoins ont été exprimés dans la gestion de conflits.

Comparaison des compétences acquises et à acquérir



Pour mémoire : l'étude, plus générale, sur les emplois dans l'ensemble des sports de nature réalisée par la DRDJS en 2006, faisait apparaître des besoins de la part des structures dans les domaines suivants :

- Accueil communication 67%
- Pédagogie 66%
- Capacité à assurer la sécurité du groupe 63%
- Technique sportive 54%
- Organisation 49%

Un tiers des structures seulement propose des formations continues à leurs salariés. Les freins évoqués étaient : l'absence du salarié dans une très petite structure, le coût, le temps passé et l'offre de formation existante.

A retenir :

- ➔ Plus de 80 structures proposent ou vont proposer à court terme des activités de randonnées encadrées.
- ➔ Principalement des sorties nature, de découverte, des randonnées à pied et des manifestations.
- ➔ Ce sont des associations socio culturelles ou sportives, des fermes pédagogiques, des structures privées, des collectivités territoriales ou des offices de tourisme, plus rarement des structures d'hébergement.
- ➔ Les groupes sont importants : environ 30 personnes.
- ➔ Le prix moyen est faible : 3 à 6 € la demi journée, 4 à 12 € la journée, quand l'activité est payante.
- ➔ Les structures ont en moyenne 12 salariés (14 pendant les vacances scolaires).
- ➔ Les guides sont souvent salariés, bénévoles mais aussi employeurs, avec des qualifications très inégales.
- ➔ Les 2/3 consacrent moins de 10% de leur temps aux activités de randonnées, 17 y consacrent plus de 20%
- ➔ Près de 50 structures sont prêtes à envoyer un accompagnateur (ou deux) se former.
- ➔ Le financement de la formation est un frein important.
- ➔ Peu des créations d'emplois pérennes sont envisagées, mais des perspectives de compléments d'activité

6.3 / Synthèse des entretiens avec les responsables de structures

Outre une forte pratique « libre », on observe une multitude d'activités liées à la randonnée, organisées par des associations sportives, socioculturelles, ou liées à l'environnement, des structures privées, des comités des fêtes, des mairies, des offices de tourisme, des comités d'entreprise... Ces prestations qui peuvent être plus ou moins « concurrentes » visent des publics très divers avec des objectifs, soit de loisirs (plus ou moins sportifs), soit d'éducation / découverte, soit les deux à la fois. Elles peuvent aussi apparaître comme complémentaires. Tout dépend si l'on considère que la balade à pied ou en vélo est un but en soi ou un moyen. Il semblerait que seules les prestations avec une mise en scène (musique ou conte), une interprétation du territoire, du patrimoine (naturel ou culturel) ou à thème (champiignon, brame du cerf, chauve souris...) soient solvables.

Les clients se dirigent vers telle ou telle structure en fonction de leurs besoins (plutôt sport, plutôt culture, ou environnement) : ainsi, les publics très avertis se tournent vers des structures très spécialisées de l'environnement, comme le conservatoire des sites naturels pour voir « l'exception », d'autres et notamment les scolaires, s'adressent au CPIE, à l'ONF ou d'autres associations réputées, pour réaliser une « journée verte », à la belle saison et surtout en fin d'année. La clientèle de passage va chercher au plus près des sites d'hébergement ou touristiques. La clientèle locale cherche la proximité pour des sorties régulières. Les comités d'entreprise de la région parisienne passent facilement une journée ou un week-end « sportif » dans le sud de l'Oise, pour souder l'équipe ou « déstresser » leurs cadres. De nombreuses écoles y viennent pour une journée d'intégration, un moment de détente dans la semaine, etc. Les sportifs se tournent vers les clubs locaux.

Les prestations à vélo (au sens large) sont souvent limitées à la location de matériel, avec mise à disposition de cartes à proximité d'itinéraires balisés, qui pourraient sembler se substituer aux prestations accompagnées. Lorsque les loueurs n'ont aucune connaissance du matériel, les vélos sont parfois peu sécurisés, ce qui peut nuire au développement de l'activité. Il semblerait qu'un minimum de compétence soit indispensable aux loueurs de matériel. Les circuits préparés et balisés, s'ils permettent de développer la pratique « en liberté », peuvent aussi restreindre les besoins d'encadrement. Mais l'intérêt d'un guidage réside aussi dans les conseils apportés sur l'équipement, le choix du matériel, la difficulté et l'état des chemins, l'assistance technique (ex : crevaison, panne de vélo)... en fait cela dépend beaucoup du niveau de pratique de la clientèle.

Les activités terrestres peuvent se développer aussi près des bases nautiques, pour des gens qui ne sont pas attirés par l'eau, à condition d'avoir un personnel suffisant et polyvalent.

Le problème rencontré par les structures est avant tout économique. Les structures ont du mal à embaucher des salariés, car l'activité est irrégulière et incertaine. Si un salarié coûte environ 20 000 à 22 000€ par an, il lui faut trouver 2 000 à 2 200 personnes à 10€ la sortie (sans le matériel), ce qui est certes conséquent. D'une part, la saison touristique s'étend d'avril à octobre et d'autre part, il faudrait, certains jours de mai, le double de personnes alors qu'à d'autres moments, l'activité est creuse. Enfin en baie de Somme, les horaires de la marée imposent des contraintes supplémentaires à l'activité.

L'organisateur de voyage « France Randonnée » ne propose aucune randonnée (ni en liberté, ni accompagnées) en Picardie, alors que le catalogue en prévoit en Normandie (vallée de la Bresle) et dans le Nord Pas de Calais !

Pour que cela fonctionne, il faut à la fois un site propice aux activités, un réservoir de clientèle et un lieu pour les accueillir et les loger. Or les hébergements de groupes manquent en région. Le tourisme social et familial y fait défaut.

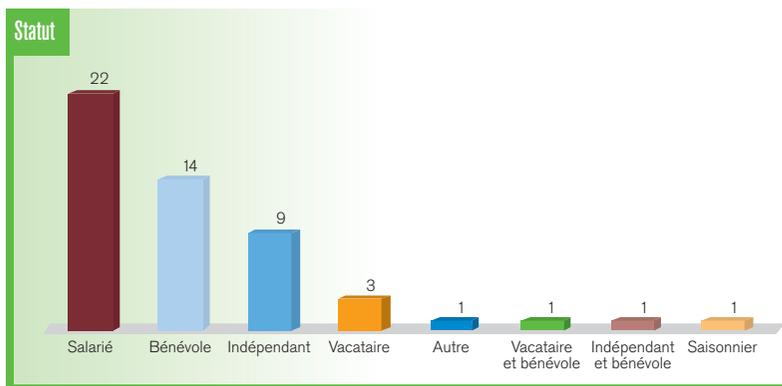
A retenir :

- ➔ Une pratique libre forte donc non encadrée
- ➔ Une multitude de prestations visant des publics et des objectifs différents, mais + ou - concurrentes et complémentaires
- ➔ Des freins constitués par la location de vélo et le balisage des itinéraires
- ➔ L'irrégularité de l'activité encadrée, avec des pics importants certains jours (fériés et vacances)
- ➔ L'incertitude de l'activité encadrée
- ➔ L'insuffisance d'hébergement de groupes

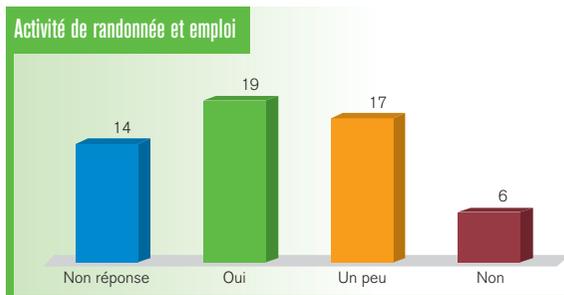
7. Les accompagnateurs

7.1 / Résultats de l'étude statistique auprès des accompagnateurs

Une enquête a été envoyée à 122 guides, (dont 75 interviennent lors du festival de l'oiseau, d'autres dans le cadre de « l'Oise verte et bleue », certains ont été identifiés dans les CDT et CRT ou lors des entretiens, ainsi que les détenteurs des BAPAAT, BEES ou BRJEPS de ce secteur). 56 ont répondu, soit un taux de retour de : près de 46%. Ceux qui n'ont pas répondu ne sont généralement pas intéressés par des formations.



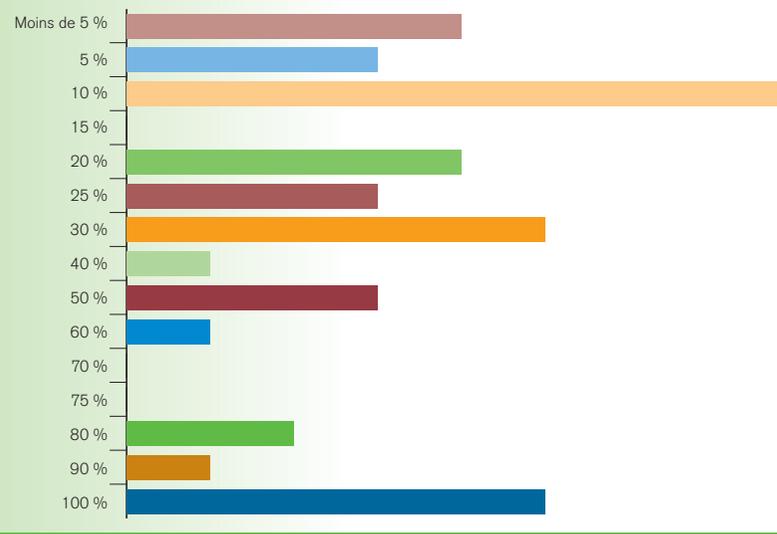
Commentaires :
Une grande majorité des accompagnateurs de la région est salariée, quelques uns sont retraités d'autres sans emploi (principal).



Commentaires :
Leur emploi est le plus souvent lié aux activités de randonnées, soit fortement, soit un peu. 6 personnes semblent exercer un métier dans un tout autre domaine.

Le temps consacré aux activités de randonnées

Quel pourcentage de votre temps de travail consacrez-vous aux activités de randonnées ?



Commentaires :

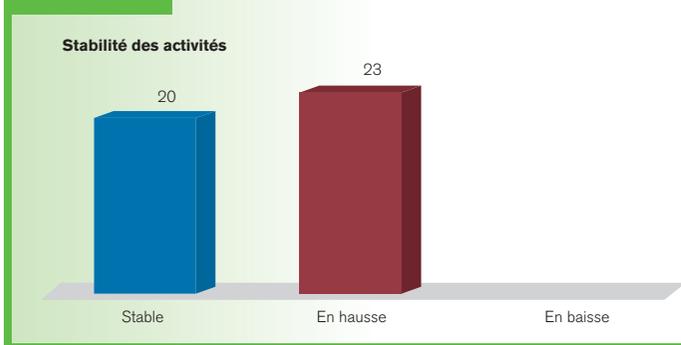
Il est très variable et montre la diversité des situations. Si quelques accompagnateurs s'y consacrent à plein temps (8), la plupart n'y consacrent qu'un temps partiel (22 y passent moins du quart de leur temps). Il faut noter que certains considèrent que les sorties nature ou découvertes en font partie, d'autres non. Certains considèrent que le travail administratif en fait partie, d'autre n'y intègrent que les sorties avec le public.

Un tiers occupe des missions liées aux activités de randonnées, et deux tiers ont de toutes autres missions.

Statut des accompagnateurs

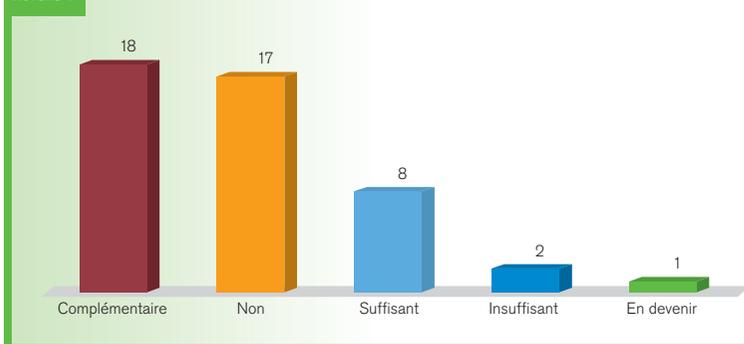
Le statut des accompagnateurs peut être extrêmement variable d'une situation à l'autre. Ce sont souvent des salariés dans le cadre de leur emploi, mais 14 le font bénévolement et 9 en tant qu'indépendants. Quelques uns ont des statuts différents et peuvent être vacataires, indépendants ou bénévoles selon le contexte.

Evolution de l'activité



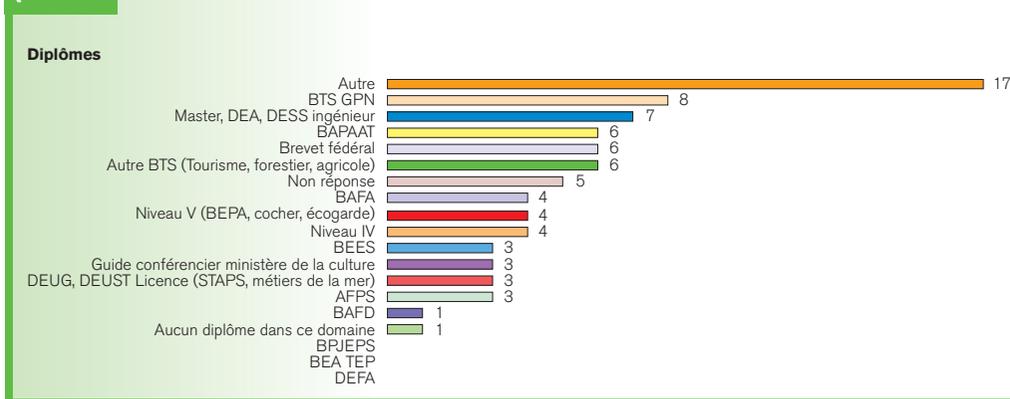
Commentaires :
ils sont unanimes pour dire que ces activités sont en hausse ou stables, jamais en baisse.

Revenu :



Commentaires :
Pour 18 d'entre eux, les activités de randonnées constituent un revenu complémentaire, pour 17 (les bénévoles), cela ne leur apporte rien de plus. Ceux qui estiment que ce revenu est insuffisant sont vacataires. Un semble être en cours de développement d'une activité professionnelle et signale une activité « en devenir ».

Qualifications



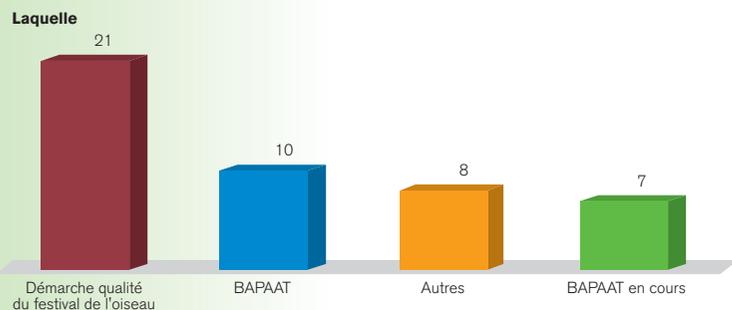
Commentaires :
Les qualifications sont extrêmement variées, tant par leur contenu que par leurs niveaux. Les plus nombreuses sont dans la catégorie « autre » : au niveau DEUG ou licence en environnement, biologie, CAPECE etc. Le BTS A GPN est très fréquent chez les animateurs « à plein temps ». Les niveaux élevés (master, doctorat), correspondent généralement à des spécialistes qui consacrent peu de temps aux activités guidées.
Remarque : Nous n'avons retenu que le niveau de diplôme le plus élevé dans un domaine.

Formation à l'encadrement



Commentaires :
30 personnes ont reçu une formation à l'encadrement de ces activités, contre 23 non, ce qui est logique puisque les questionnaires ont été envoyés à toutes les personnes ayant suivi une formation dans le cadre du festival de l'oiseau, BAPAAT etc.

Répartition des formations



Commentaires :

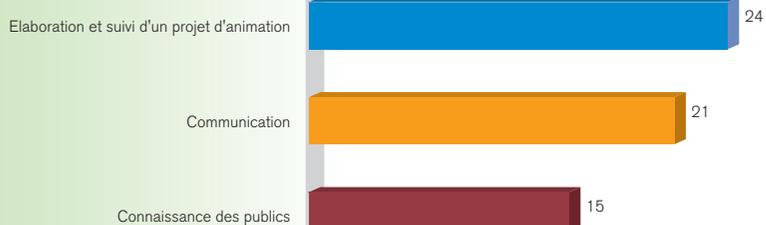
Ces formations se répartissent ainsi, la catégorie « autres » étant les brevets fédéraux, BEEES cyclisme, ou le BTSA GPN « animation ».

Les besoins de formation selon les compétences

Les compétences utiles sont regroupées en quatre domaines : animation, encadrement sportif, découverte du patrimoine et de l'environnement et développement local.

En animation

Compétences animation

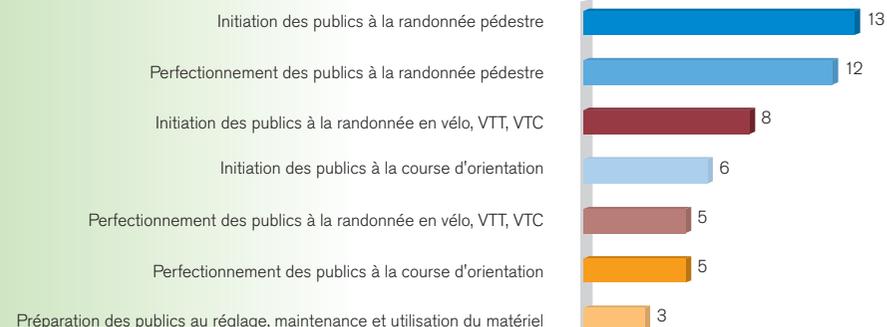


Commentaires :

C'est l'élaboration et le suivi d'un projet qui apparaît comme le besoin le plus souvent exprimé, puis la communication.

Dans l'encadrement sportif

Compétences en encadrement des activités physiques et sportives



Commentaires :

Les besoins sont plutôt moindres, le principal est l'initiation, puis le perfectionnement à la randonnée à pied. Les activités à vélo, VTT et la course d'orientation ne sont utiles qu'à un petit nombre, ceux qui ont une fibre sportive mais sans avoir de réelles compétences.

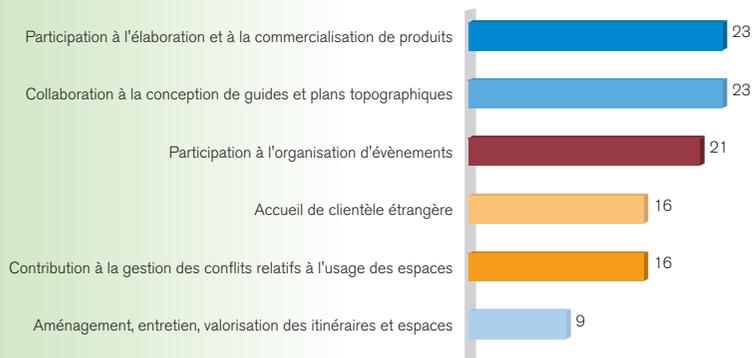
En revanche, les besoins sont très importants dans le domaine de l'éducation à l'environnement et la découverte du patrimoine.

Compétences en découverte du patrimoine et de l'environnement



Les compétences en développement local

Compétences en développement local



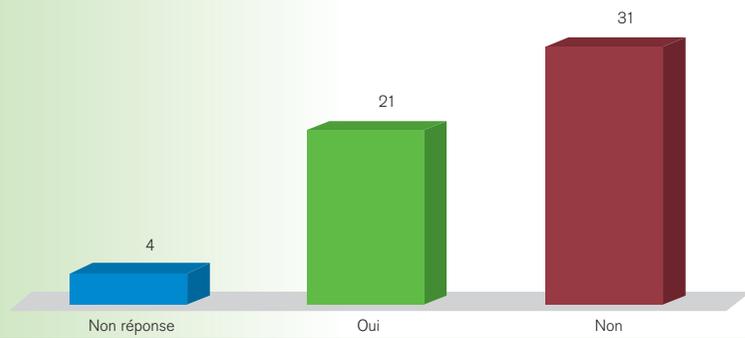
Commentaires :

Les besoins sont forts également, notamment dans la participation à l'élaboration et à la commercialisation de produits, la collaboration à la conception de guides topographiques et l'organisation d'événements. Les demandes sont moindres pour l'accueil de clientèle étrangère et la gestion de conflits.

La plupart des guides expriment un besoin de reconnaissance de leur compétence, sauf dans les associations liées à l'environnement, où la structure semble déjà garantir les compétences.

Connaissance du BJEPS Activités de randonnées

Connaissez-vous le BJEPS "activités de randonnées" ?

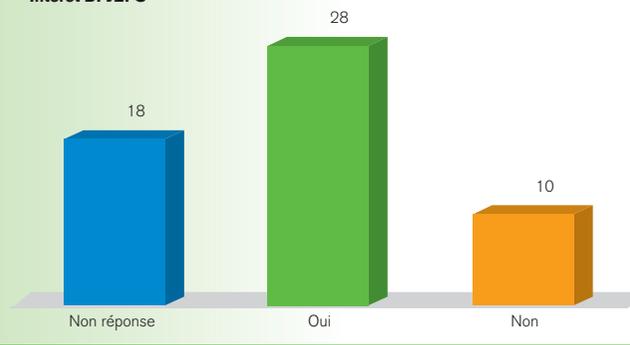


Commentaires :

Ils sont en revanche peu nombreux à connaître le BJEPS « activités de randonnées ». L'étude aura cependant contribué à communiquer sur le sujet.

Intérêt pour le BJEPS

Intérêt BJEPS



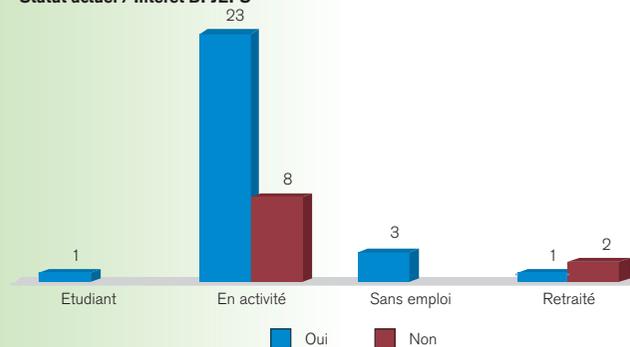
Commentaires :

28 répondants sont intéressés par cette formation et 18 ne se prononcent pas, ce qui est logique s'ils ne la connaissent pas.

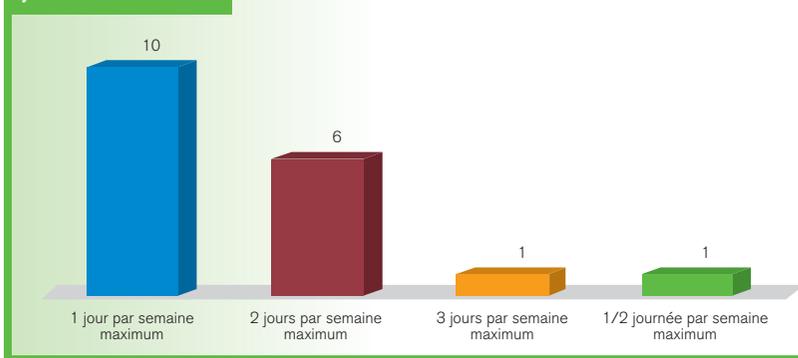
Statut des personnes / Intérêt pour le BJEPS

Ces personnes sont principalement en activité :

Statut actuel / Intérêt BJEPS



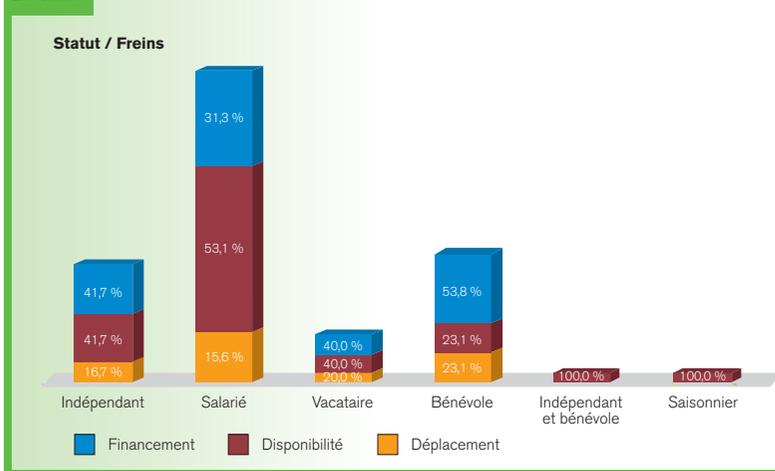
Rythme de formation souhaité



Commentaires :

Pour eux, le rythme de formation souhaitable serait d'une journée maximum par semaine. Ils sont bien souvent originaires de la Somme (10 ont suivi la formation du festival de l'oiseau, 5 ont le BAPAAT et 4 sont en cours de BAPAAT)

Les freins

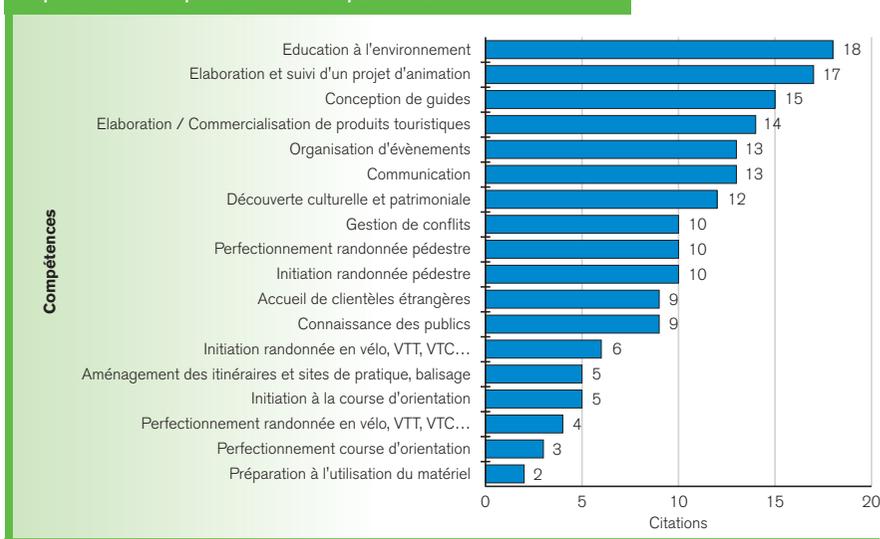


Commentaires :

Pour l'ensemble des répondants, les difficultés sont principalement : la disponibilité pour les salariés et le financement pour les bénévoles, les deux réunis chez les indépendants et vacataires. Pour ceux qui sont intéressés par le BPJEPS, c'est surtout une question de disponibilité (18), puis de finances (15), tandis que le déplacement ne semble pas trop poser de problèmes (5).

Nous avons souhaité synthétiser dans le graphique ci après les besoins en compétence exprimés par les personnes intéressées par le BPJEPS, **qui sont en priorité l'éducation à l'environnement, le projet, la conception de guides, de produits touristiques, la communication et l'organisation d'évènements.**

Compétences utiles aux personnes intéressées par le BPJEPS activités de randonnées



Ces besoins sont à rapprocher de ceux exprimés par les structures.

Pour mémoire : l'étude, plus générale, sur les emplois dans l'ensemble des sports de nature, réalisée par la DRDJS en 2005, faisait apparaître des besoins de la part des éducateurs dans les domaines suivants :

- Réglementation : 38%
- Activités sportives ou culturelles complémentaires : 26%
- Gestion structure : 24%
- Langue étrangère : 22%
- Accueil de publics spécifiques : 22%
- Connaissance de l'offre touristique : 15%

Exprimées de manière spontanée, **telles sont les compétences attendues des accompagnateurs**, évoquées par les différents acteurs : « **guider, c'est à la fois prendre en charge un groupe et transmettre des connaissances** », cela nécessite trois types de compétences :

- L'encadrement d'un groupe
- La connaissance du milieu, du terroir
- La connaissance du contenu « quoi dire » sur la faune, la flore, l'environnement, etc.

Animation de groupe :

- Tenir son groupe,
- Captiver son public, raconter l'histoire, avoir une bonne élocution, être convivial
- S'adapter à son public (ex : lien avec les instructions de l'Education nationale pour les scolaires)
- Parler éventuellement l'anglais, le néerlandais, le flamand
- Réaliser des outils pédagogiques, une plaquette, un livret, un petit guide...
- Veiller à la sécurité en toutes circonstances
- Conseiller les publics sur l'équipement nécessaire
- Entretenir les vélos : faire les réglages, démonter une roue, réparer

Démarche commerciale : être capable de

- Chercher des informations au-delà de son territoire
- Mettre en réseau des acteurs locaux
- Créer des produits touristiques locaux
- Démarcher la clientèle, communiquer, faire des courriers
- Maîtriser les principaux outils informatiques nécessaires à une bonne communication
- Bâtir un programme prévisionnel adapté
- Monter et réaliser un projet, établir un budget, évaluer les résultats (transposable à d'autres domaines)

Savoir être : être capable de

- Enchaîner plusieurs randonnées dans la journée ou la semaine
- Avoir une résistance physique : être dehors quel que soit le temps, avoir une bonne acuité visuelle et auditive
- Se débrouiller avec peu de moyens (connaître des outils, des astuces. ;)
- Se remettre en question, s'informer, rechercher des choses à transmettre
- Polyvalence sur différents sites ou différentes activités

Contenu : connaissance du vivant, à actualiser régulièrement

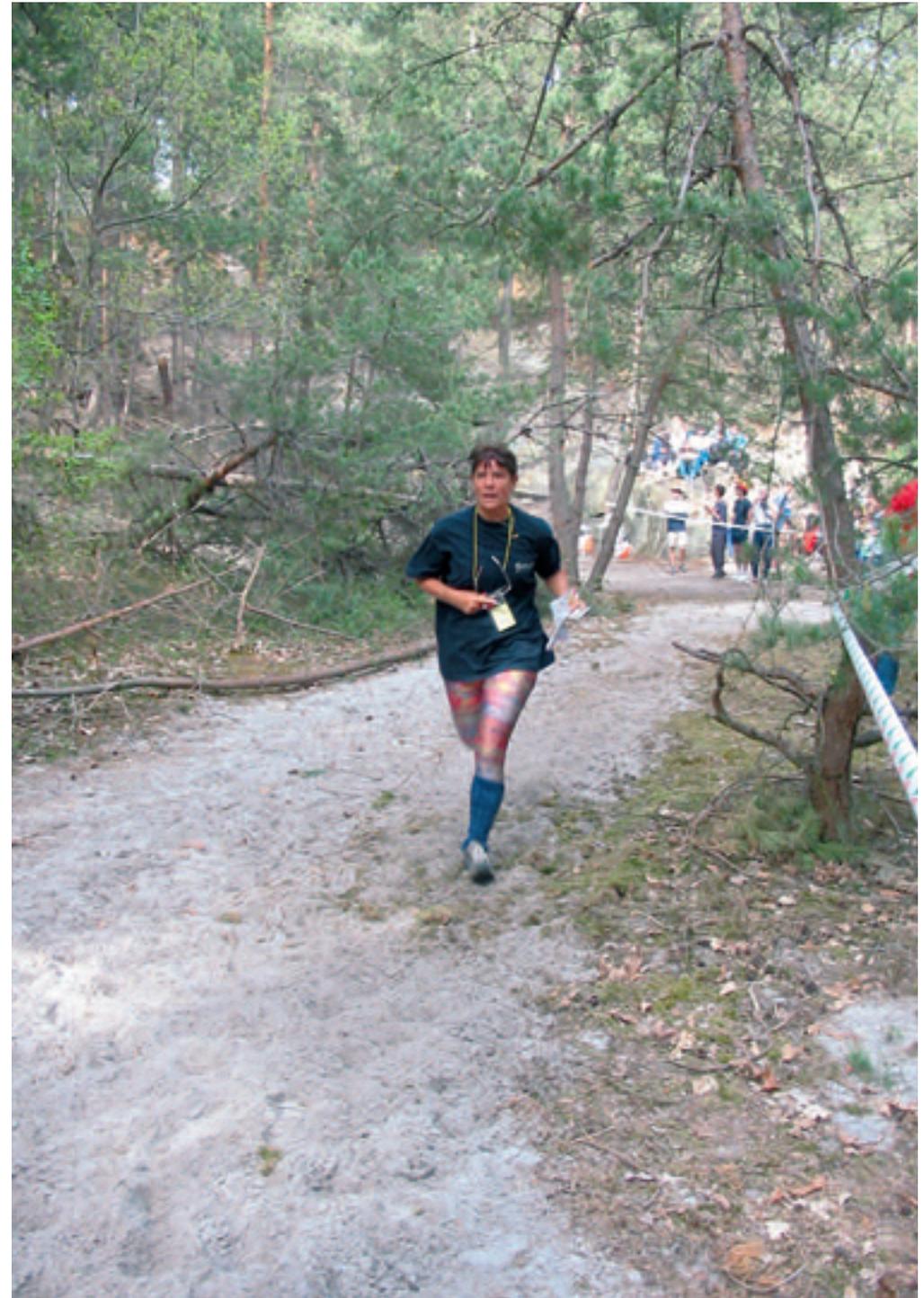
- Topographie : s'orienter, se repérer, créer des circuits intéressants, actualiser un topoguide
- Reconnaissance de la faune et spécialement des oiseaux,
- Reconnaissance de la flore, plantes sauvages, utilisation pour se nourrir, se soigner...
- Environnement : apprendre à connaître et respecter la nature, diffuser la culture du risque environnemental, faire comprendre les grands mécanismes (cycle de l'eau, recyclage des déchets etc.), faire passer des messages éco-citoyens

En milieu associatif :

conseiller les bénévoles, organiser les activités, gérer en partie l'association...

A retenir :

- ➔ Les guides interrogés sont principalement en activité, leur emploi étant lié aux activités de randonnées.
- ➔ Les deux tiers consacrent plus de 20% de leur temps aux activités de randonnées.
- ➔ Leur statut est le plus souvent salarié, bénévole ou indépendant. Les vacataires sont rares.
- ➔ Leurs qualifications sont très diverses, hétérogènes, de niveaux variés.
- ➔ Les domaines de compétence les plus utiles sont l'éducation à l'environnement et le suivi de projet.
- ➔ Les deux tiers éprouvent un besoin de reconnaissance de leurs compétences.
- ➔ 28 sont intéressés par le BPJEPS : des personnes déjà en activité, principalement dans la Somme.



7.2 / Synthèse des entretiens avec les accompagnateurs

Les profils d'accompagnateurs ou guides en activité diffèrent selon le secteur où ils travaillent.

Dans les associations liées à l'environnement, les « animateurs nature » accueillent beaucoup de scolaires et de centres de loisirs, auxquels ils proposent des ateliers pédagogiques, des sorties où l'on marche peu. Ils n'utilisent pas de vélos. La dimension sportive est très faible. Les animateurs sont souvent titulaires d'un BTSA GPN (obtenu hors Picardie) ou d'une licence liée à l'environnement. Les débouchés sont limités pour les titulaires de ce BTS, qui ont des difficultés à trouver un emploi. Les salariés ont souvent un parcours de bénévole dans l'association, puis un emploi aidé qu'ils ont pérennisé en développant ce type d'activités qui répond à une demande. Ils ont accès à des formations spécifiques dans le cadre de réseaux professionnels.

Dans les structures sportives, les accompagnateurs sont culturellement soit pédestres, soit cycliste (vélo, VTT, VTC ...) mais rarement les deux, du fait de l'obligation d'un diplôme spécifique (BEES ou BRJEPS) pour encadrer. Or cette polyvalence leur est parfois utile pour développer leur employabilité, lorsqu'ils ne sont pas bénévoles. Ils ont besoin d'apprendre à communiquer pour se faire connaître, monter des produits « clé en main » et les vendre au plus grand nombre. Un changement de mentalité s'opère lorsqu'il faut salarier et professionnaliser les accompagnateurs. Il faut se tourner vers le grand public et proposer des produits adaptés à la demande.

Les activités de randonnées accompagnées sont moins « stressantes » que les activités comme l'escalade, la spéléologie où il faut une attention particulière. Néanmoins, elles nécessitent une disponibilité, une vigilance, qui peut provoquer une certaine lassitude lorsque les prestations sont toujours identiques. Ces accompagnateurs ont souvent besoin de reconnaissance de leurs compétences.

Etre vacataire donne parfois la liberté de travailler à la demande. Pour les saisonniers, une possibilité est de partager l'année entre une saison d'hiver à la montagne et une saison d'été en Picardie, mais ce mode de vie n'est pas habituel et ne convient pas à tous.

Dans les associations socioculturelles, les accompagnateurs sont souvent titulaires d'un BEATEP orienté vers l'environnement, diplôme autrefois délivré en Picardie, qui a disparu avec l'arrivée du BRJEPS.

Dans les structures touristiques, spécialisées dans la communication, le conseil et la vente de prestations, **les guides connaissent bien le patrimoine mais souhaitent à la fois acquérir des connaissances en environnement et en encadrement sportif.** Ils ont souvent un BTS AGTL (Animation et Gestion Touristique Locale, où ils apprennent davantage où chercher l'information pour préparer leurs prestations qu'un contenu particulier). Certains sont parfois aussi guide interprète ou guide conférencier, ce qui leur donne une aisance face au groupe.

Dans les collectivités locales, les profils sont très variés et les compétences très diverses. Quelques personnes chargées de l'entretien et du balisage des itinéraires s'intéressent à leur animation, mais il n'est pas si facile de convaincre les élus. D'autres ont des missions de développement, à des échelons différents. Leurs besoins sont donc très variés. Le public accueilli est constitué essentiellement d'administrés, parfois avec leur famille, et quelques tou-

ristes. Pour développer des activités de randonnée, certains leur donnent un rythme (ex un jeudi par mois, un dimanche par saison..) et les associent à la visite d'un site méconnu, un monument et à un moment convivial (barbecue...) pour développer du lien social. Certaines populations ouvrières aiment d'ailleurs bien se rassembler ainsi. Les accompagnateurs ne bénéficient pas toujours de beaucoup de reconnaissance de leur travail, ni de leurs compétences de la part des élus et seuls les titulaires peuvent bénéficier de formations continues.

Les indépendants sont rares. Il sont soit des spécialistes d'un lieu, soit d'une activité sportive soit d'un domaine (faune, flore, géologie etc.), et doivent alors se déplacer d'un territoire à l'autre. Comment s'identifier, se faire connaître, avoir pignon sur rue et gérer en même temps les réservations et les sorties sur le terrain ? Etre indépendant pose aussi un problème de responsabilités. Le besoin de reconnaissance des compétences est élevé chez eux.

Quant aux bénévoles, certains se contentent très bien de leur activité et n'éprouvent aucun besoin. D'autres souhaiteraient se former, mais la durée de la formation et surtout son financement les en empêchent.

Dans certains cas, les organismes collecteurs des fonds de formation continue acceptent de prendre un bénévole dans un groupe, mais à titre exceptionnel car ce n'est pas leur vocation.

Certains accompagnateurs sont demandeurs de formation, soit pour les aider dans leur quotidien, soit pour développer leurs activités et pérenniser leur poste, soit pour rebondir sur un autre emploi lorsqu'ils le sentent un peu précaire. Mais **la disponibilité est au cœur de leur préoccupation,** car dans leurs petites structures, ils savent qu'ils ne seront remplacés. **Ils souhaitent une formation de très grande qualité** et ne veulent pas « perdre leur temps » L'idée de se retrouver en salle alors qu'ils sont habitués à être dehors les inquiètent parfois un peu. Le rythme d'un à deux jours par semaine (pas le vendredi où l'on prépare les activités du week-end), entre octobre et mars semble être le plus favorable. La localisation ne semble pas trop problématique du moment qu'elle est située sur des axes de circulation facile. Cependant, les personnes de l'Oise qui ont suivi la formation BAPAAT en Baie de Somme se sont senties un peu « éloignées », les préoccupations étant alors essentiellement axées sur la côte picarde.

A retenir :

Des compétences et des besoins différents selon le type d'emploi

- ➔ **Association liée à l'environnement :** compétence animation plus que sport (publics scolaires), BTSA GPN, spécialisés via leurs réseaux
- ➔ **Association sportive :** compétence sport, soit pédestre, soit vélo... culture du bénévolat, besoin de savoir vendre les activités pour salarier l'accompagnateur
- ➔ **Association socioculturelle :** compétence animation (sortie découvertes), parfois environnement (BEATEP) disparu avec le BRJEPS
- ➔ **Structure touristique :** compétence communication, conseil, vente de prestation (BTS AGTL); besoin en environnement et sport
- ➔ **Collectivité locale :** compétence entretien balisage des itinéraires, organisation de manifestations, profils et compétences variés. Certains proposent les animations, d'autres délèguent aux associations ou office de tourisme
- ➔ **Indépendants (rares) :** spécialiste d'un thème ou d'un lieu ou d'une activité sportive. Besoin de reconnaissance des compétences (responsabilité)

8 | Conclusions

Le contexte national : l'évolution de la demande de la clientèle

Un tourisme plus responsable : en 2008, un an après le lancement de la première enquête sur ce thème, les français ont été à nouveau sondés par la Sofres¹⁹. L'étude montre que leur comportement évolue et que le tourisme responsable se normalise progressivement. De plus en plus de voyageurs s'imprègnent du concept. Désormais, 59% des Français connaissent le tourisme responsable contre 27% en 2007. Près de 9 voyageurs sur 10 sont intéressés par le concept, principalement en raison du respect de la nature et du développement local. La notion de tourisme responsable est également mieux comprise : c'est un tourisme respectueux de l'environnement et des populations.

Une baisse du tourisme culturel au bénéfice des lieux non culturels, comme les parcs de loisirs²⁰ est observée au niveau national. Le grand public est de plus en plus exigeant et recherche dans les lieux de visite une relation active entre les objets et thèmes présentés :

- Une présentation nouvelle, originale, avec de la mise en scène.
- Une approche ludique, pédagogique, adaptée à un public familial.
- Des supports de communication interactifs, du sens, de l'émotion.

Les publics ont été habitués à une culture subventionnée, avec des prestations gratuites ou à faible coût. **Paradoxalement, ils sont à la fois de plus en plus exigeants mais peu enclins à payer une prestation culturelle à son prix de revient économique réel.**

Le contexte régional : des perspectives de développement des sports de nature en Picardie

Le schéma régional des véloroutes et voies vertes a été adopté en 2006, les collectivités s'en emparent et participent à la réalisation de ce réseau. Cela générera la multiplication de lieux de pratique du vélo sous ses différentes formes, propices au développement d'activités touristiques qui peuvent entraîner de l'emploi.

Le schéma régional des loisirs et sports de nature est en cours de réalisation. Il mobilise les acteurs régionaux depuis deux ans et a permis la rencontre et l'échange de personnes ayant des enjeux différents, voire opposés : pour certains : « on adapte la nature au public », pour d'autres, « on adapte le public à la nature ». Finalement, chacun aura compris l'intérêt respectif du développement des sports de nature. Il faudra encore du temps aux acteurs pour se structurer, mais la dynamique est lancée.

Ce schéma comporte 12 actions, et vise principalement :

- **La mise en réseau des acteurs, la mise en commun des informations.**
- **Le développement de la qualité des prestations et la qualification des prestataires.**
- **La communication vis-à-vis du grand public (presse, Internet...) afin de faire des loisirs de nature une des filières touristiques de la région.**
- **Le développement de la pratique chez les jeunes.**

Au coeur des sports de nature, les activités de randonnées vont bénéficier de cette structuration, de la promotion de la région, et de la communication qui semble insuffisante actuellement pour attirer la clientèle. Pourtant, la Picardie est perçue comme une région « belle et attractive », tournée vers la nature, la découverte, le patrimoine... et bien adaptée

à la clientèle familiale ou de seniors actifs²¹. A cette clientèle de loisirs, s'ajoute également une part importante de tourisme d'affaire, en raison de la proximité de l'Île de France. **On remarque donc en Picardie une volonté forte de proposer des prestations de qualité avec des professionnels qualifiés.**

La nécessité d'une démarche qualité

C'est un facteur important pour un bon développement des activités car ce processus conduit à s'engager dans une démarche d'amélioration permanente, où la formation continue trouve toute sa place. Le succès indéniable du festival de l'oiseau provient, entre autre, de la démarche qualité qui l'accompagne. En Baie de Somme, les guides sont bien souvent entrés dans cette démarche pour être labellisés « ne pas être en reste » par rapport aux autres, et progressivement, la formation a pris de l'ampleur.

Des besoins de formations nombreux et variés

L'étude révèle en effet d'importants besoins de formation, et montre que les qualifications des guides actuels sont très hétérogènes, allant du niveau V au niveau I. Le temps qu'ils consacrent aux activités de randonnées est aussi très variable. Les prestations proposées - randonnée à pied, en vélo, VTT, sortie nature, sortie découverte etc., visent des types de clientèle et des objectifs différents. Si le sport prédomine parfois, sa dimension peut être faible dans d'autres activités qui peuvent s'apparenter à de petites promenades à pied.

Une offre régionale de formation actuellement limitée au regard des besoins

Le développement des sports de nature va générer davantage de besoins de formation. Le nombre important de réponses aux deux enquêtes réalisées sur les activités de randonnées, tant auprès des structures que des accompagnateurs, témoigne de l'intérêt porté à cette question. **Actuellement, aucune formation vraiment proche de ce secteur n'existe en Picardie.**

- Le BTSA gestion et protection de la nature n'est pas mis en place, les débouchés étant assez restreints. Il comporte deux options : « animation » et « gestion des espaces naturels ». Les compétences certifiées dans la première sont proches de celles du BPJEPS « activités de randonnée ». On y trouve la notion de projet d'animation, de sensibilisation et éducation à la nature et à l'environnement, l'interprétation des milieux, l'éveil du public à une conscience écologique et environnementale, mais pas de notion sportive, notamment en vélo.
- Le titre professionnel de niveau IV « animateur de tourisme rural » du ministère de l'emploi et le Certificat de Spécialisation en « tourisme vert, accueil et animation en espace rural », du ministère de l'agriculture ne sont pas mis en place en région non plus.

En revanche, pour répondre aux besoins, deux nouvelles formations ont débuté à l'automne 2008 : le CQP ALS « activités de randonnées de proximité d'orientation », et celle intitulée « guide de parc naturel régional ». Le comité régional de tourisme propose aussi des modules de formation (Internet, anglais, destination qualité).

La formation au BPJEPS « activités de randonnées » peut donc apporter d'autres réponses aux nombreux besoins exprimés.

Le CQP pourrait s'adresser aux personnes qui consacrent une faible partie de leur temps aux activités liées à la randonnée, le BPJEPS « activités de randonnées » concernant plutôt ceux qui y consacrent au moins 20% de leur temps, ou veulent s'investir davantage dans ce type d'activités.

¹⁹ Etude réalisée par TNS Sofres du 13 au 17 mars 2008 par téléphone auprès de 800 Français voyageurs de 18 ans et plus dans le cadre des Trophées du Tourisme Responsable
²⁰ D'après la note de synthèse sur le tourisme culturel sur le site Internet du CDT de l'Aisne

²¹ d'après les baromètres visiteurs, et acteurs du CRT Picardie

Il ne faut pas oublier la notion de sécurité, essentielle dans l'encadrement des personnes, c'est pourquoi il faudrait inciter les personnes à **actualiser régulièrement la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »** (PSC 1) qui remplace l'Attestation de Formation aux Premiers Secours.

Ces formations devront être intégrées dans la démarche qualité, qui évalue les prestations des acteurs, fait régulièrement un bilan des points forts et point faibles ou à travailler et propose en particulier les modules nécessaires à l'amélioration.

Remarque : le BRJEPS pourrait être un des critères pris en compte dans le plan qualité tourisme²², mais le lien entre son référentiel et la notion de qualité n'est pas évident. Cette dernière doit être évaluée régulièrement, obligeant les professionnels à se remettre en question, tandis que le diplôme est décerné à vie. Des discussions sont en cours entre les ministères chargés du tourisme et des sports. Les décisions prises auront une incidence certaine sur le besoin de diplôme.

Des publics à former dans le cadre de la formation professionnelle continue

Le secteur est attractif pour des jeunes. Nombreux sont déjà les diplômés du domaine sur le marché du travail en France. Ainsi pour un CDI de « guide nature », les employeurs picards reçoivent entre 100 et 350 réponses !

L'étude montre que les perspectives de créations d'emplois pérennes sont faibles en Picardie, tout au plus quelques prestations en complément d'activité ou quelques emplois tremplins dans des structures ayant un projet de développement de ce type d'activité. Mais ce contrat aidé est au minimum de 30h par semaine, ce qui peut paraître beaucoup pour de petites structures.

L'enjeu sera donc plutôt de professionnaliser ceux qui exercent déjà, c'est-à-dire de leur donner les moyens d'améliorer la qualité de leurs prestations. **La formation devra donc s'adresser plus particulièrement à des salariés ou des employeurs, dans le cadre de la formation continue.**

Actuellement des accompagnateurs, des guides, des animateurs nature exercent en Picardie dans des structures diversifiées : associations (sportives, socioculturelles ou liées à l'environnement), collectivités territoriales, offices de tourisme, entreprises privées etc. Leur statut est également très variable, certains en changent d'ailleurs selon les situations. Cela risque de compliquer la mobilisation des financements. Le contexte n'est pas aussi simple que dans une profession bien structurée, où la formation continue serait plus facile à développer grâce aux fonds mutualisés de la formation, gérés par les représentants professionnels.

Un recrutement des personnes essentiellement régional.

Le diplôme étant encore peu connu, il faudra **communiquer largement dans les différents réseaux professionnels** : associations sportives, socio culturelles ou liées à l'environnement (via les CPIE), Bienvenue à la ferme pour les exploitants agricoles, Fédération Régionale des Offices de Tourisme, les trois CDT et le CRT, les collectivités territoriales (CNFPPT, centres de gestion des trois départements, associations des maires etc.)

Il faudra également communiquer directement auprès **des personnes intéressées**, mais surtout sensibiliser **les structures, car c'est l'employeur qui gère la formation professionnelle de ses salariés**. L'étude aura déjà permis d'en recenser un certain nombre.

Dans les régions limitrophes, le Nord Pas de Calais a déjà couplé cette formation avec le BRJEPS APT. Un rapprochement pourrait être envisagé avec la Haute-Normandie, où les acti-

tivités de randonnées semblent bien développées. Mais le GRETA de Rouen, qui réfléchit actuellement sur son offre de formation dans le domaine des sports, loisirs et tourisme, pourrait le proposer prochainement.

Dans le reste de la France, peu de formations ont été mises en place pour le moment, en raison du caractère non obligatoire de ce diplôme, parfois du manque de candidats. **On ressent bien en Picardie l'impact de la démarche qualité.**

Des parcours individualisés

L'organisation du BRJEPS en 10 unités capitalisables (UC) permet d'individualiser la formation en prenant en compte l'expérience et les diplômes obtenus dans le champ de l'animation (BAPAAT, CQP, BRJEPS, BTS etc.) ou en dehors, car les publics sont très hétérogènes, issus de milieux très divers.

Ainsi, un positionnement est fait au départ, en fonction duquel un candidat peut être dispensé de la formation, ce qui permet d'alléger son parcours, mais il n'est alors pas dispensé de la certification.

Dans le cadre de la VAE, il lui faut réaliser un dossier conséquent mais il obtient, le cas échéant, la validation de tout ou certaines UC. Des équivalences entre diplômes sont en projet, donnant directement certaines UC.

Rappelons aussi que pour les titulaires d'autres BRJEPS (sportif ou non), les quatre premières UC sont déjà acquises et qu'il ne leur reste plus qu'une partie de formation à faire pour valider un autre BRJEPS. Ceci permet aux professionnels d'élargir leur champ de compétence. Les titulaires du BRJEPS « Activités Physiques pour Tous » pourraient obtenir ainsi une double qualification et trouver des débouchés ponctuels pour compléter une activité existante parfois précaire. De même, parmi ceux qui possèdent la spécialité « Loisirs Tous Publics », quelques uns pourraient être intéressés pour acquérir de nouvelles compétences. Plus spécifiquement dans l'Aisne, la double compétence « pêche de loisirs » et « activités de randonnée » pourrait être utile pour développer des activités de tourisme rural.

Une formation sur plusieurs années

La disponibilité des personnes en activité étant un frein important, il faudrait donner la possibilité aux publics de se former progressivement. Les UC sont valables 5 ans. La formation pourrait ainsi être étalée sur deux ou trois ans, en proposant successivement les différents modules.

L'intérêt d'un diplôme

Le BRJEPS n'étant pas obligatoire pour encadrer les activités, il est probable que certains viendront chercher seulement les modules de formations qui leur sont précisément nécessaires. Il faudra les encourager à finaliser l'ensemble du parcours. **Le diplôme permet en effet de rassurer une clientèle exigeante et vigilante par rapport aux produits et aux services. Il est également intéressant, tant pour le titulaire que son employeur, de pouvoir attester de compétences, vu l'augmentation actuelle des procédures judiciaires sur la responsabilité. Enfin, le diplôme peut permettre à son titulaire de se démarquer des autres guides.**

L'étude montre aussi que des structures pourraient embaucher, mais en contrat à durée déterminée ou à temps partiel. **L'intérêt de la formation au BRJEPS réside alors dans la capacité à concevoir un projet d'animation au sein d'une structure... et à y développer une activité professionnelle.** Le professionnel diplômé devra susciter l'envie, créer le besoin. **Mais le succès de son activité dépendra avant tout de ses qualités personnelles et de ses compétences.**

²² Le plan qualité tourisme est destiné à fédérer toutes les labellisations. La première phase concernait l'hôtellerie, la restauration, les offices de tourisme. La deuxième visait l'accueil du public sur les lieux visités. La troisième, pour 2009, s'intéresse aux activités de sport et de loisirs. L'obligation d'avoir ce diplôme pour l'obtention du label pourrait fortement motiver les accompagnateurs.

Il est alors intéressant d'augmenter ses compétences pour élargir son domaine d'activité et étendre son employabilité. **Ainsi, différentes unités capitalisables complémentaires (UCC) et certificats de spécialisations (CS) qui peuvent se greffer sur ce BPJEPS pourraient être mis en place :**

- Le CS « course d'orientation »,
- L'UCC « BMX »,
- L'UCC « Cyclisme traditionnel »,
- L'UCC « Directeur de séjour de vacance et d'accueil de loisirs » (SVAL), bien qu'éloignée du cœur de métier, permet de travailler pendant une partie de l'année, car on manque de directeurs de centres.

Les structures qui proposent des activités à vélo sont très interrogatives quant aux prérogatives d'encadrement et se réfèrent aux diplômes traditionnels qu'elles connaissent (BAPAAT, BEESAC...). Il faut faire la distinction entre le circuit où l'on considère que le vélo, VTT, VTC permet surtout d'aller plus loin voir d'autres choses et le circuit plus sportif où le moyen de locomotion est un but en soi. Cela correspond à deux niveaux de pratiques et de compétences bien différents. **Les UCC attestent alors de compétences supplémentaires.**

Adaptation à l'emploi

Vu le nombre de guides qui interviennent dans le cadre du festival de l'oiseau, manifestation qui propose des sorties encadrées à des publics de plus en plus nombreux chaque année, **une spécialisation « ornithologie et milieux estuariens de la baie de Somme »** s'impose naturellement, dans le cadre de l'UC 10.

Une formation adaptée aux professionnels, construite dans une logique de développement durable

La période la plus favorable est de novembre à mars, l'activité des structures étant plus forte d'avril à octobre.

Le rythme le plus favorable est à raison d'un jour par semaine (en milieu de semaine) ou deux, permettant des échanges entre les personnes et diminuant les transports. **La durée de formation** sera individualisée.

Une partie de la formation pourrait être proposée à distance, ce qui limite les déplacements et permet aux professionnels de se former avec moins de contraintes de disponibilité. **Une autre partie favorisera au contraire les rencontres et les échanges** permettant ainsi aux publics de développer leurs réseaux.

Les compétences reconnues des acteurs locaux seront utilisées dans les domaines de l'environnement, du balisage...



CRT Picardie/Sam Bellef

Un cap à franchir entre « avoir besoin » et « se former »

Si certains accompagnateurs ont manifesté un intérêt pour le BRJEPS, ils n'ont pas eu (et c'est bien normal) d'information sur la durée et l'organisation de la formation. La disponibilité et le financement restent des freins importants dans les petites entreprises. Tous les intéressés ne pourront donc pas suivre la formation en entier dès sa mise en place. L'investissement en formation est sans doute plus facile dans une structure qui emploie des accompagnateurs pour lesquels l'encadrement constitue une grande partie de leur activité.

Il était demandé dans l'étude de faire émerger les besoins de formation plus que de mesurer l'intérêt pour la formation au BPJEPS. Il reste à mettre ces besoins en face des contenus de formation des différents diplômes.

Le tableau de la page suivante permet de comparer les différentes formations sportives du domaine et notamment les référentiels d'emploi : on note que ce qui différencie le titulaire du BPJEPS, c'est surtout son implication dans la structure et la conception du projet d'animation. Par rapport au BAPAAT, il est autonome, donc il encadre au lieu de « participer à l'encadrement » Par rapport au CQP ALS, en intégrant les notions de tourisme et d'environnement, il pourra probablement travailler dans des structures plus diversifiées.

Remarque : l'étude a été réalisée avant que la crise économique actuelle n'apparaisse.

Celle-ci aura vraisemblablement des répercussions sur les activités de loisirs et de tourisme, qui vont sans doute connaître une diminution, difficile à quantifier pour le moment. Les gens vont-ils cesser les dépenses liées aux loisirs, partir moins loin, moins longtemps... ou se rabattre vers des activités moins coûteuses et notamment la découverte du patrimoine nature et culturel local ? La Picardie saura-t-elle se positionner comme une destination de proximité ? Il est trop tôt pour tenter d'y répondre.

A retenir :

- Il pourrait être opportun de mettre en place une formation au BPJEPS « activité de randonnées »
- Pour des publics en activité dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou quelques emplois tremplins.
- Recruter essentiellement en Picardie en communiquant dans les réseaux
- Individualiser la formation en fonction de l'expérience et des diplômes obtenus dans le champ de l'animation ou en dehors (VAE et positionnement). La durée de formation sera fonction de chacun.
- Permettre aux personnes de se former sur plusieurs années (UC valables 5 ans), la disponibilité étant un frein important.
- Intégrer cette formation dans une démarche qualité.
- UC 10 d'adaptation à l'emploi: ornithologie et milieux estuariens
- L'UCC « Direction de séjours de vacances et d'accueil de loisirs » est un plus mais sans lien avec le cœur de métier.
- Les spécialisations BMX et Cyclisme traditionnel (UCC) et course d'orientation (CS) élargissent les compétences, mais les besoins ont peu été exprimés en Picardie
- Période de formation : novembre à mars
- Rythme de formation : 1 jour ou 2 par semaine (en milieu de semaine)
- Penser la formation dans une logique de développement durable. (Formation à distance)
- Utiliser les compétences reconnues des acteurs locaux
- Inciter les personnes à actualiser régulièrement la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

Tableau comparatif des certifications

Certifications	Brevet fédéral	BAPAAT option loisirs de pleine nature	CQP ALS ARPO	BPJEPS activités de randonnées
Inscription		RNCP niveau V	RNCP	RNCP niveau IV
Lieux d'exercice	Associations sportives	Toutes structures associative ou privée : Accueil de loisirs, de vacances Collectivités territoriales Structures touristiques, Exploitations agricoles	Associations sportives affiliées, Collectivités territoriales Structures culturelles, de loisirs, de vacances Ecoles, CPAM, Structures touristiques	Toutes structures associative ou privée: Accueil de loisirs, de vacances Collectivités territoriales Structures touristiques, Exploitations agricoles.
Référentiel	Selon la fédération : Découverte et Initiation des publics à l'activité	1- Il participe à l'encadrement de tout type de public dans une pratique de loisirs : 2- Il participe à l'encadrement des activités de découverte, d'initiation et d'animation : 3- Il participe au fonctionnement de la structure et intervient dans le projet d'activité :	-Il sensibilise, initie, fait découvrir les activités de loisir sportif et assure le maintien des capacités physiques des pratiquants, en dehors de toute recherche de pratique compétitive ou de performance personnelle. -Il anime les activités physiques de loisir de des activités visées -Il conçoit, met en oeuvre et assure la communication de son projet d'action d'animation. -Il peut participer à l'organisation de manifestations et à des réunions internes à la structure qui l'emploie.	1- Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs : 2- Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation : 3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation
Prérogatives	Encadrement bénévole des licenciés de la fédération concernée	Encadrement contre rémunération sous la responsabilité d'un niveau IV Effectif du groupe limité	Animation en autonomie dans toutes structures sportives, limitée à 360 h/ an ou 10h/ semaine Obligation d'effectuer 14 h de formation continue minimum tous les 3 ans pour obtenir le Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Fonction d'Animateur de Loisir Sportif	Encadrement en autonomie
Pré requis			18 ans AFPS Attestation de pratiques d'activités sportives de loisir ou de performance de 140 heures dans les 3 dernières années	AFPS Parcours d'orientation à pied de 8 800 m en 1h30 Test d'habileté motrice à vélo Entretien de motivation
Durée formation et alternance		1200h	162 heures : 105H en centre et 50H en stage	
Organisme et modalités de certification	Fédérations sportives unisports FFRP, FFCT, FFC	DRDJS Accès : Formation initiale, Contrat d'apprentissage ou professionnalisation, Formation continue, VAE	5 Fédérations sportives multisports 3 UC validées par des représentants professionnels Accès : Formation continue, VAE, contrat de professionnalisation, Candidature individuelle	DRDJS : 10 UC validées par des représentants professionnels et de l'état Accès : Formation initiale, Contrat d'apprentissage ou professionnalisation, Formation continue, VAE



ANNEXE 2 : Questionnaire Structure

Enquête sur les activités de randonnées en Picardie

Identification de la structure :

1. Nom :
2. Adresse :
3. Responsable et fonction : M. ou Mme
4. Téléphone : Mel :
5. Combien de salariés avez-vous : pendant l'année ? pendant les vacances scolaires ?

Les activités :

6. Quelles sont les prestations proposées par votre structure ? indiquez à droite les caractéristiques

Type de prestations	Part de l'activité	Période d'activité		Nombre moyen de participants	Prix moyen par personne	
		Toute l'année	Saisonnier		Demi journée	Journée
<i>exemple</i>	<i>20%</i>		<i>x</i>	<i>15</i>	<i>20€</i>	
Sorties nature, à thème, accompagnées						
Sorties découvertes : culture, patrimoine... accompagnées						
Randonnées accompagnées à pied						
Randonnées accompagnées à vélo, VTT, VTC						
Randonnées accompagnées en roller						
Course d'orientation						
Manifestation, évènement sportif ou culturel						
Entretien et gestion de site ou d'itinéraires						
Location de matériel						
Restauration, hébergement						
Autre, précisez						

L'accompagnement :

7. Proposez vous des activités accompagnées ? Oui Non
(Si c'est non, allez directement à la question 12)
8. De combien d'accompagnateurs disposez vous pour les sorties (y compris vous même) ?
.....
9. Quel est leur statut ? : Salariés Vacataires Bénévoles
Autres précisez
10. Quels diplômes (généraux ou spécifiques) possèdent ces accompagnateurs ?
11. Quel pourcentage de leur temps de travail occupe l'accompagnement ?
12. Pensez vous développer ou renforcer les activités accompagnées ?
d'ici 1 an d'ici 3 ans Non

Les compétences et la formation :

- | | |
|---|--|
| <p>1. Quels sont les domaines de compétence actuels des accompagnateurs ?</p> <p>↓</p> <p>Cocher à gauche les domaines de compétences actuels et à droite ceux dont vous auriez besoin</p> <p>• Animation :</p> <p><input type="checkbox"/> Elaboration et suivi d'un projet d'animation <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Connaissance des publics <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Communication (écrit, oral, nouvelles technologies...) <input type="checkbox"/></p> <p>• Encadrement d'activités sportives :</p> <p><input type="checkbox"/> Initiation des publics à la randonnée pédestre, <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Initiation des publics à la randonnée en vélo, VTT, VTC... <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Préparation des publics au réglage, à la maintenance et à l'utilisation du matériel <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Initiation des publics à la course d'orientation <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Perfectionnement des publics à la randonnée pédestre <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Perfectionnement des publics à la randonnée en vélo, VTT, VTC ... <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Perfectionnement des publics à la course d'orientation <input type="checkbox"/></p> <p>• Découverte du patrimoine et de l'environnement</p> <p><input type="checkbox"/> Découverte culturelle et patrimoniale <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Education à l'environnement <input type="checkbox"/></p> <p>• Développement local:</p> <p><input type="checkbox"/> Participation à l'élaboration et la commercialisation de produits touristiques <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Participation à l'organisation d'événements <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Accueil de clientèles étrangères, (si oui lesquelles :) <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Aménagement, entretien, valorisation des itinéraires et espaces de pratique, balisage <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Collaboration à la conception de guides et plans topographiques <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> Contribution à la gestion des conflits relatifs à l'usage public des espaces, médiation <input type="checkbox"/></p> | <p>2. Quelles sont les compétences dont votre structure aurait besoin ?</p> <p>↓</p> |
|---|--|

15. Seriez vous prêt à envoyer un ou des accompagnateur se former ?

Oui (combien ?) Non

16. Quels sont les freins ? Financier Maintien de l'activité Eloignement géographique

17. Seriez vous prêt à employer une personne ayant les compétences énoncées à la question 14 ?

Oui Non

Si oui, dans quel cadre ? Toute l'année Saisonnier / CDD

Temps plein Temps partiel

18. Seriez vous en capacité d'accueillir un stagiaire en formation dans ce secteur d'activités ?

Oui Non

19. Avez-vous des remarques ou suggestions ?
.....
.....

Merci de votre participation. Ce questionnaire est à retourner avant le 30 septembre 2008 à :

**Christophe Lesage
DRDJS
20 Square Friant
Les 4 chênes
80039 Amiens cedex
Mel : wagner.christele@wanadoo.fr**

ANNEXE 3 : Questionnaire accompagnateur

Enquête sur les accompagnateurs de randonnées en Picardie

Identification de la structure :

20. Nom, prénom:

21. Adresse :

22. Téléphone : Mel :

23. Statut actuel : Etudiant En activité Sans emploi Retraité

Vos activités:

24. Si vous êtes en emploi, celui-ci est-il lié aux activités de randonnées ? Oui Un peu Non

25. Quel pourcentage de votre temps consacrez vous aux activités de randonnées ?

26. Quel type d'activités proposez-vous ? (cochez les cases ci-dessous)

Sorties nature, à thème		Course d'orientation	
Sorties découvertes : culture, patrimoine...		Manifestation, évènement sportif	
Randonnées à pied		Entretien et gestion de site ou d'itinéraires	
Randonnées à vélo, VTT, VTC		Location de matériel	
Randonnées en roller		Restauration, hébergement	

27. Quelles sont vos autres principales missions ? indiquez à droite le pourcentage de temps consacré

28. Quel est votre statut en tant qu'accompagnateur de randonnées? :

Indépendant Salarié Vacataire Bénévole

Autre précisez.....

29. Cette activité vous assure-elle un revenu ? Suffisant Complémentaire Non

30. Vos activités accompagnées sont-elles ? Stable En hausse En baisse

Les compétences et la formation :

31. Quels diplômes (généraux et / ou spécifiques) possédez vous ?

.....

32. Avez-vous suivi une formation liée à l'accompagnement des randonnées? Oui Non

Si oui, laquelle : Démarche qualité du festival de l'oiseau BAPAAT

Autres, précisez

33. Votre formation vous semble t-elle suffisante? Oui Non

34. Parmi les compétences suivantes, indiquez à gauche celles qui vous seraient utiles :

• Animation :

Elaboration et suivi d'un projet d'animation

Connaissance des publics

Communication (écrit, oral, nouvelles technologies...)

• Encadrement d'activités sportives :

Initiation des publics à la randonnée pédestre,

Initiation des publics à la randonnée en vélo, VTT, VTC...

Préparation des publics au réglage, à la maintenance et à l'utilisation du matériel

Initiation des publics à la course d'orientation

Perfectionnement des publics à la randonnée pédestre

Perfectionnement des publics à la randonnée en vélo, VTT, VTC ...

Perfectionnement des publics à la course d'orientation

• Découverte du patrimoine et de l'environnement

Découverte culturelle et patrimoniale

Education à l'environnement

• Développement local:

Participation à l'élaboration et la commercialisation de produits touristiques

Participation à l'organisation d'événements

Accueil de clientèles étrangères, (si oui lesquelles :))

Aménagement, entretien, valorisation des itinéraires et espaces de pratique, balisage

Collaboration à la conception de guides et plans topographiques

Contribution à la gestion des conflits relatifs à l'usage public des espaces, médiation

Autres, Précisez :

.....

35. Ressentez vous un besoin de reconnaissance de vos compétences ? Oui Non

36. Connaissez vous le Brevet Professionnel Jeunesse et Sports « activités de randonnées » ?

Oui Non

37. Si oui, seriez vous intéressé pour suivre la formation à ce diplôme ? Oui Non

38. Quel serait le rythme le plus adapté pour vous former dans les domaines cités en question 15 ?
(ex 2 jours par semaine)
39. Qu'est ce qui pourrait vous empêcher de partir en formation ?
Financement Disponibilité Déplacement
40. Avez-vous des remarques ou suggestions ?
-
-

Merci de votre participation. Ce questionnaire est à retourner avant le 30 septembre 2008 à :

**Christophe Lesage,
DRDJS
20 Square Friant
Les 4 chênes
80039 Amiens cedex
ou par mel : wagner.christele@wanadoo.fr**







DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE PICARDIE

20, square Friant les 4 Chênes

80039 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 33 89 00

Fax : 03 22 33 89 33

web : <http://www.drdjs-picardie.jeunesse-sports.gouv.fr/>

Mail : mjs-080@jeunesse-sports.gouv.fr